

Rapport d'activité 1977

 Centre national d'art et de culture
Georges Pompidou

Rapport d'activité 1977

Sommaire

Présentation du Centre	4
Préface du Président	5
Présentation juridique	7
Instances du Centre	7
Organigramme	9
Le personnel du Centre	10
Bilan de la construction	11
 Bilan de la première année d'ouverture	12
Le Public	13
Les manifestations de l'année inaugurale	17
Les échanges entre le Centre et l'extérieur	20
L'action vers le public	22
Les activités propres aux départements et organismes associés	25
 Gestion du Centre en 1977	36
Services communs	36
Services Administratifs	37
Service financier	38
Service de coordination des manifestations communes et de gestion des espaces communs	38
Service bâtiment et sécurité	39
Services de production	40
Edition-Diffusion	41
Informatique	42
Audio-visuel	43
Agence comptable	44-45
 Annexes	46
Budget simplifié du Centre en 1977	46
Textes relatifs au Centre Georges Pompidou	49

1 - Présentation du Centre

Préface du Président
Présentation juridique
Instances du Centre
Organigramme
Le personnel du Centre
Bilan de la construction

Préface

Le 2 février 1977, le Centre Georges Pompidou ouvrait ses portes au public.

Au cours de cette première année, outre la présentation permanente des collections nationales, le Centre a organisé quelque cent cinquante manifestations, prestigieuses comme les expositions « *Duchamp* », « *Paris-New York* », « *La Ville et l'Enfant* », vivantes et d'une présentation sans cesse modifiée comme les expositions de la galerie du C.C.I., inédites comme les soixante-dix concerts de l'I.R.C.A.M. inscrits dans son cycle « *Passage du vingtième siècle* ».

Les visiteurs ont été nombreux à se rendre au Centre. Près de six millions de Français et d'étrangers ont participé aux activités proposées et profité des importants moyens documentaires mis à leur disposition.

C'est en effet la Bibliothèque publique d'information qui a drainé vers elle une grande partie des visiteurs du Centre.

Pour la première fois, faut-il le préciser, une bibliothèque s'est mise totalement à la disposition des lecteurs : livres en libre accès, films documentaires projetés sur téléviseurs à la demande, importante documentation iconographique, écoute musicale individuelle, laboratoire de langues, bref, une encyclopédie du temps présent en 300 000 volumes, 150 000 photographies, 9 000 dossiers iconographiques, disques, films. Un lieu ouvert où 12 000 personnes, jeunes et moins jeunes, sont venues chaque jour travailler, s'informer, se débattre.

Prolongement naturel de l'étude, la confrontation des idées a trouvé tout spontanément sa place au Centre. Ainsi, deux à trois fois par semaine, le public est appelé, dans le cadre de la « *Revue parlée* », à rencontrer poètes, écrivains, éditeurs, philosophes de toutes origines, de toutes idéologies. Le dialogue s'établit, faisant du Centre ce lieu d'échange et de rencontre tant souhaité par ses promoteurs.

L'intérêt manifesté pour les grands courants de la pensée contemporaine ne rejette pas pour autant hors du Centre les chercheurs et spécialistes curieux de fonds documentaires spécifiques. Architectes et urbanistes disposent à la documentation du C.C.I., de fichiers de professionnels, d'ouvrages de références, de diapositives et peuvent également rencontrer théoriciens et praticiens de la qualité de la vie.

Au Musée national d'art moderne, un service documentaire fait sans cesse le point sur la création contemporaine et offre aux chercheurs près de 20 000 volumes et quelque 40 000 catalogues portant témoignage de la vitalité des créations d'aujourd'hui. Créations que le public peut découvrir librement dans les Galeries contemporaines, lieux ouverts aux jeunes artistes, aux mouvements, aux écoles : autre endroit d'une utile confrontation entre le public et les créateurs. En 1977, une vingtaine d'artistes peu ou mal connus ont eu ainsi l'occasion de rencontrer le public.

Sans doute, la meilleure appréciation des expressions contemporaines passe par la connaissance ou du moins une contemplation d'œuvres moins récentes. Celles-ci sont présentées dans les espaces des collections permanentes.

Quelque deux millions de visiteurs ont découvert les 2 000 œuvres d'art moderne, patrimoine de l'État. Rencontre fructueuse dans un espace muséal désacralisé, où s'instaure entre le visiteur et l'œuvre une connivence de l'instant.

Démarche pédagogique ? Sans doute, du moins est-ce une tentative. De même que le journal à la salle d'actualité est la première approche du livre de la bibliothèque, la présentation de l'objet quotidien au C.C.I. provoque une première appréciation esthétique, élément de choix, susceptible d'entraîner d'autres révélations. Le « souci » pédagogique apparaît nettement dans les activités de l'Atelier des enfants. École de la sensibilité plus qu'école d'art, l'Atelier des enfants propose dans ses animations et expositions une introduction à la perception artistique par l'exercice des facultés sensorielles. Travail sur la matière, les odeurs, et les sons, mais aussi pratique du toucher, comme le permet l'exposition « *Les mains regardent* » conçue pour les non-voyants.

Répondant à sa vocation nationale, le Centre Georges Pompidou se devait de multiplier, « hors ses murs », ses propositions. Deux cents villes françaises ont accueilli les expositions itinérantes du Centre. Au nombre de quarante-cinq, ces expositions proposent par des œuvres ou des panneaux illustrés, une vision d'une expression contemporaine. Imaginées par le Centre ou conçues en collaboration avec d'autres organismes culturels, ces expositions doivent apparaître comme des thèmes provoquant chez ceux qui les reçoivent le désir, soit de les compléter, soit de leur donner une dimension locale ou régionale.

Cette dimension doit également être présente au Centre. Plusieurs expositions organisées par des villes de province : *A propos de Nice ; 3 villes, 3 collections...* témoignent de l'intérêt que le Centre porte aux réalisations régionales. De même, le théâtre a accueilli des spectacles ou permis des créations de troupes peu souvent présentes sur les scènes parisiennes.

L'ouverture du Centre Georges Pompidou était l'occasion de faire un bilan : bilan des échanges artistiques depuis 1900 entre la France et le Nouveau Monde avec l'exposition « *Paris-New York* », rétrospective du vingtième siècle musical avec les concerts de l'I.R.C.A.M., constat sociologique avec « *La Ville et l'Enfant* ». 1978 verra se poursuivre cette intention dans le domaine des arts plastiques, tandis que se précisera davantage encore la volonté du Centre Georges Pompidou d'être un Centre national d'art contemporain ouvert à toutes les disciplines et tourné vers tous les Français.

Le Président
Jean Millier



Présentation juridique du Centre

Les structures et les missions du Centre national d'Art et de Culture Georges Pompidou sont définies par la loi du 3 janvier 1975 et le décret du 27 janvier 1976 (voir textes en annexe).

Ces textes ont créé un établissement public national à caractère culturel, mis en place en septembre 1976 et ouvert au public le 2 février 1977.

Cet établissement a deux missions essentielles : favoriser la création et la diffuser.

Le Centre constitue une nouvelle catégorie d'établissement public. Il permet d'assurer un service public avec des modes de gestion dont certains sont originaux.

Au point de vue de son organisation, le nouvel établissement public combine des principes d'autorité et de participation.

Le président du Centre a, en effet, autorité sur les espaces et les services communs, il anime également l'ensemble culturel tout entier.

Mais en même temps, une coopération s'instaure au sein du conseil de direction que préside le Président du Centre et qui réunit les directeurs de départements et des organismes associés.

Le Conseil d'orientation, consultatif, donne son avis sur le projet de budget et sur les lignes générales de l'action culturelle du Centre.

Avec l'application de ce nouveau statut, les instances administratives du Centre se présentent de la manière suivante au 31 décembre 1977 :

Instances du Centre

Le conseil de direction

Président :

M. Jean Millier, Président du Centre.

Membres du Conseil :

M. Pierre Boulez, Directeur de l'I.R.C.A.M.,
M. René Fillet, Directeur de la B.P.I.,
M. Pontus Hulten, Directeur du M.N.A.M.,
M. Jacques Muffender, Directeur du C.C.I.

Assistent aux délibérations à titre consultatif :

M. Jean-Louis Berthet, Commissaire du gouvernement,
M. Pierre Marty, Contrôleur financier.

Sont invités :

M. Claude Mollard, Secrétaire général du Centre,
M. Jean-Pierre Bardos, Conseiller culturel et scientifique,
M. Joanny Tamin, Agent comptable.

Le conseil d'orientation

Président :

M. Jean de Bagneux, Sénateur.

Représentants de l'Assemblée Nationale :

M. Jean Bichat, Député,
M. Charles Josselin, Député,
M. Pierre Roger Gaussin, Député.

Représentants du Sénat :

M. Jean de Bagneux, Sénateur,
M. Jacques Carat, Sénateur,
M. Maurice Schumann, Sénateur.

Représentants du Conseil de Paris :

M. Jacques Chirac, Maire de Paris,
M. Pierre Charles Krieg, Député, conseiller de Paris.

Représentants du Conseil régional de l'Ile-de-France :

Mme Monique Garnier-Lançon,
Vice-Président de la Commission des affaires culturelles
du Conseil de Paris.

Représentants du Ministre de la culture et de l'environnement :

M. Jean Castarède, Directeur de l'Administration générale,
M. H. Landais, Directeur des musées de France,
M. Jean Maheu,
Directeur de la musique, de l'art lyrique et de la danse,
M. Jean-Claude Groshens, Directeur du livre,

M. Christian Pattyn,
Directeur régional des affaires culturelles pour
l'Île-de-France.

Représentant du Ministre de l'éducation :

M. Jean-Claude Luc, Chef de la mission d'action culturelle
en milieu scolaire.

Représentant du Secrétaire d'État aux universités :

M. Georges Le Rider, Administrateur général de la biblio-
thèque nationale.

Représentant du Ministre de l'industrie et de la recherche :

M. Roland Morin,
Délégué général adjoint à la recherche scientifique et tech-
nique.

**Personnalités désignées par le Ministre de la culture et de
l'environnement :**

Mme Hélène Ahrweiler, Président de l'université de Paris I.
M. Maurice Aicardi, Président de la commission interministé-
rielle pour la conservation du patrimoine artistique national.
M. Henri Domerg, Inspecteur général de l'instruction publique
et de l'enseignement technique.
M. Alex Grall, Président-directeur général de la librairie
A. Fayard.

M. Jean-François Jaeger, Directeur de la galerie Jeanne
Bucher.

M. Jean Prouvé,
Constructeur, Président du cercle d'études architecturales.
M. Jean-François Revel, Journaliste.
M. Jean Riboud,
Président-directeur général de la société Schlumberger.

Représentants du personnel du Centre :

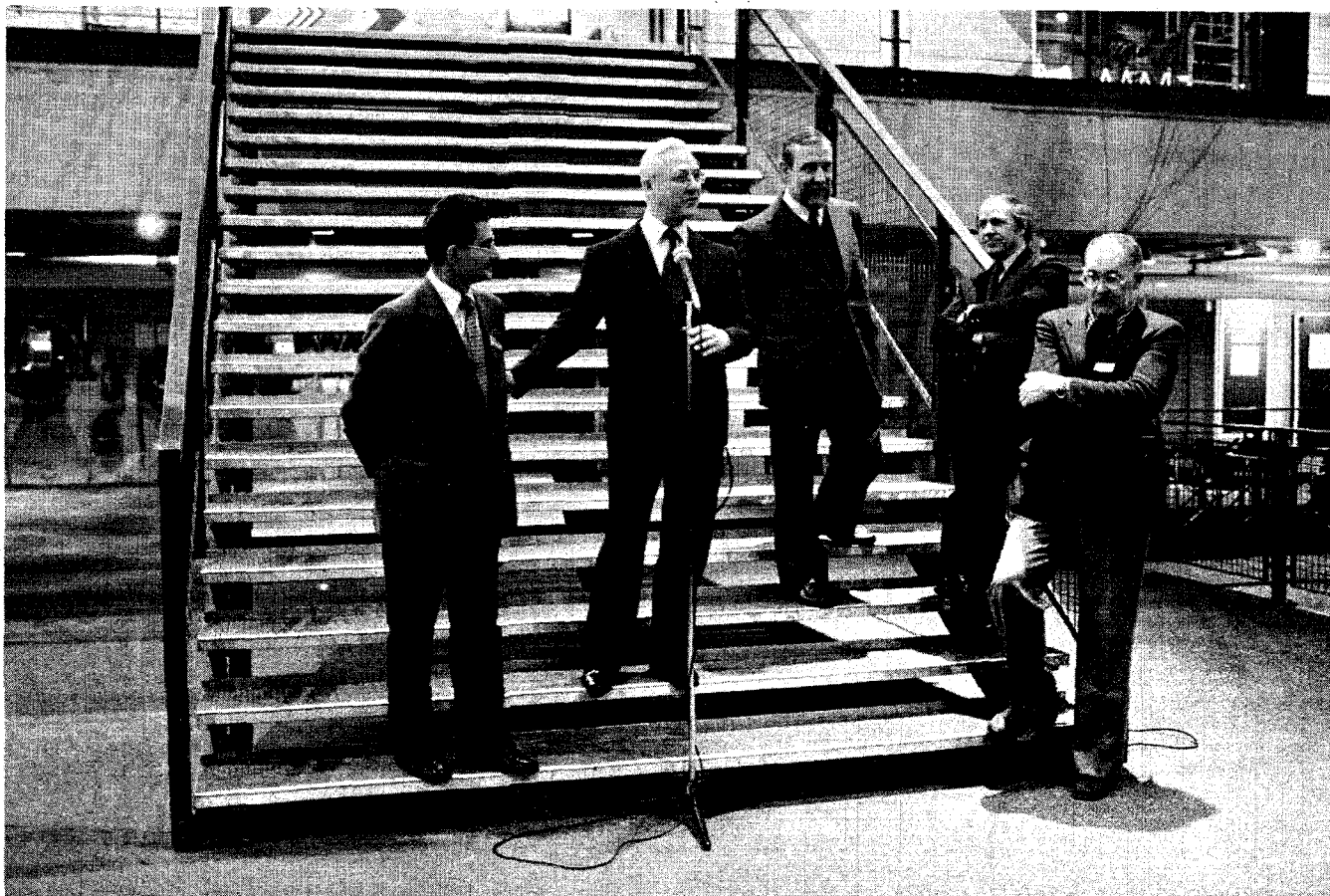
M. Patrick Augustin,
Mme Diana Veverka,
Mme Francine Stalport.

Assistent aux séances avec voix consultative :

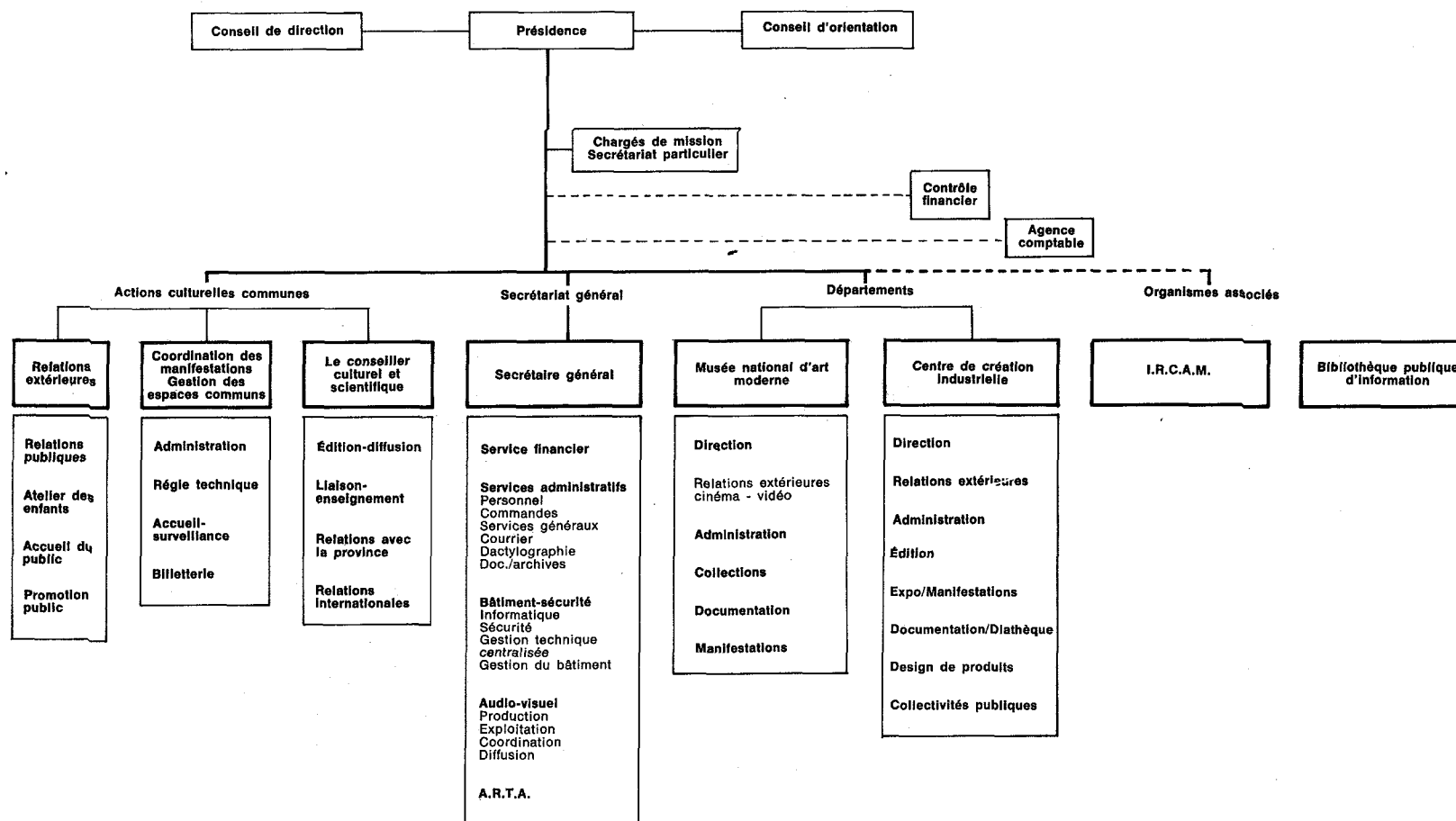
M. Jean Millier, Président du Centre
M. Jean-Louis Berthet, Commissaire du Gouvernement
M. Pierre Marty, Contrôleur financier
M. Joanny Tamin, Agent comptable du Centre.

Sont invités en permanence :

M. Pierre Boulez, Directeur de l'I.R.C.A.M.,
M. Pontus Hulten, Directeur du M.N.A.M.,
M. Jacques Mullender, Directeur du C.C.I.,
M. René Fillet, Directeur de la B.P.I.,
M. Claude Mollard, Secrétaire général du Centre,
M. Jean-Pierre Bardos, Conseiller culturel et scientifique.



M. Millier, Président du Centre, entouré de MM. Fillet, Mullender, Boulez, Hulten.



Le personnel du centre

Le personnel permanent du Centre Georges Pompidou est placé sous un statut de droit public, qu'il s'agisse de fonctionnaires ou de contractuels.

Il comprend au 31 décembre 1977 : 734 postes budgétaires (non compris l'I.R.C.A.M. et la B.P.I.).

Ce chiffre représente un accroissement de l'effectif de 47 % par rapport à 1976 et un renouvellement portant sur 11 % de l'ensemble du personnel (332 personnes dont 10 fonctionnaires ont été recrutées en 1977 et 94 ont quitté le Centre dont 4 fonctionnaires). La moyenne d'âge du personnel est de 36 ans.

En outre, 680 vacataires ont travaillé au Centre au cours de l'année 1977, à temps partiel.

Le personnel est réparti en 14 catégories, du niveau 1 (emploi sans qualification) aux niveaux 9 à 14 (diplôme de 3^e cycle de l'enseignement supérieur, plus nombre minimum d'années d'ancienneté).

Le personnel comprend, toutes catégories confondues :

- 49 % d'hommes
- 51 % de femmes.

Aux chiffres cités précédemment, il convient d'ajouter :

- le personnel de l'I.R.C.A.M. : 51 personnes = 4 fonctionnaires et 47 contractuels (techniciens — chercheurs pour la plupart), soit 13 personnes de plus qu'en 1976.

- le personnel de la B.P.I. : 247 personnes contre 207 au 31 décembre 1976.

L'augmentation de l'effectif résulte en grande partie des créations de postes d'agents contractuels.

La répartition par qualification fait apparaître un fort encadrement : 51 conservateurs relevant du corps scientifique des bibliothèques.

Bilan de la construction

Le déroulement des opérations de construction pendant l'année 1977 a été le suivant :

Bâtiment principal :

Le bâtiment principal a été terminé le 30 janvier 1977, date prévue à l'avenant du cahier des prescriptions spéciales joint au marché passé avec l'entreprise chargée de la réalisation des travaux.

La réception provisoire a été prononcée le 2 février 1977. En ce qui concerne l'I.R.C.A.M. les travaux ont été achevés le 15 juillet 1977. La réception provisoire des travaux a été prononcée à la fin du mois de septembre. Pour ces deux bâtiments, outre la réception des travaux, le Secrétariat général à l'aménagement et à la construction a procédé aux opérations suivantes :

- contrôle de l'exécution des travaux de mise en conformité signalés lors de la réception, tant par le maître d'ouvrage que par le maître d'œuvre, les bureaux de contrôle technique et la commission de sécurité.
- Établissement, en liaison avec les utilisateurs, de la liste des aménagements complémentaires propres à améliorer les conditions d'exploitation du bâtiment et son fonctionnement. Consultation des entreprises — Dévolution et exécution d'une première tranche de travaux correspondant aux besoins les plus urgents.
- Vérification des décomptes de travaux et des commandes d'honoraires du maître d'œuvre.

• Établissement du décompte définitif des lots :

1. Terrassement première phase,
2. Injection, sondages,
3. Terrassement,
4. Barrettes, drainage,
5. Génie civil deuxième phase.

• Examen des réclamations d'entreprises préalable-ment à l'établissement des décomptes définitifs des autres lots.

• Demandes ayant pour objectif le règlement définitif de la S.E.M.A.H. (tunnel Berger, tunnel Rambuteau, passage piétons), de la ville de Paris (raccordements, branchements des réseaux, travaux d'environnement), des bureaux de contrôle technique (S.O.C.O.T.E.C., C.E.P.) et des compagnies d'assurances.

• Établissement de descriptifs, de plans et de devis estimatifs détaillés du parc de stationnement dont l'exploitation est confiée à la S.E.R.G.A.C.E.B.

• Exécution des travaux d'aménagement définitif de l'ancienne bibliothèque de l'école Saint-Merri occupée par les bureaux de l'I.R.C.A.M.

Coût des opérations de construction.

Le montant du budget des opérations d'aménagement et de construction s'élève en francs constants à 648,2 MF (valeur janvier 1973) ; il convient d'y ajouter 12 MF pour les dépenses correspondant à l'aménagement de l'environnement du Centre, 11 MF pour financer la mission de préfiguration et 21,5 MF pour les mesures de sécurité exigées par les commissions compétentes, enfin la marge contractuelle de 12 % pour aléas sur le coût d'objectif, au-delà desquelles intervient la pénalisation du maître d'œuvre, soit 43 MF. L'ensemble de ces crédits représente 732,7 MF, en valeur janvier 1973.

Aussi le coût total de l'opération, conforme aux décisions gouvernementales relatives à l'enveloppe financière prévisionnelle, s'élève en francs courants à 1 028,3 MF.



Le bâtiment et le quartier Beaubourg.

2 - Bilan de la première année d'ouverture

Le public

Manifestations de l'année inaugurale

Les échanges entre le Centre et l'extérieur

L'action vers le public

Les activités propres aux départements et aux
organismes associés :

— M.N.A.M.

— C.C.I.

— B.P.I.

— I.R.C.A.M.

Le public du Centre

Pour son année d'ouverture, le Centre national d'art et de culture Georges Pompidou a connu un succès qui a dépassé toutes les espérances les plus optimistes ; l'ampleur même de ce succès a amené les responsables du Centre à modifier, parfois profondément, les conditions d'accueil, voire les activités, alors que leur mise en place n'était pas encore achevée.

Les données quantitatives témoignent de façon éclatante du succès du Centre. Les prévisions les plus favorables ne dépassaient pas le chiffre de 10 000 visiteurs par jour, soit 3 millions en année pleine. Or, en 11 mois, du 2 février au 31 décembre 1977, le Centre a accueilli plus de 6 millions de visiteurs, soit autant que le Louvre et la Tour Eiffel réunis, ce qui laisse penser qu'en 12 mois le chiffre aurait excédé 6 millions, soit une moyenne de 20 000 visiteurs par jour.

Certes cette moyenne recouvre des réalités différentes : 27 000 le dimanche et 18 000 les jours de semaine.

Toutefois, ce que l'on doit relever n'est pas tant la « pointe » du samedi et du dimanche que l'écart, somme toute mesuré, entre cette « pointe » et la fréquentation de semaine.

Si l'on rapporte ces chiffres aux différentes activités du Centre, on découvre l'effet multiplicateur dont elles ont bénéficié : lorsqu'il était installé au Palais de Tokyo, le Musée national d'art moderne recevait 300 à 400 000 visiteurs par an. En 1977, il en a reçu 1,4 million au Centre. Le même phénomène est sensible pour le C.C.I. depuis qu'il a quitté les locaux du Musée des arts décoratifs pour le Centre.

Ce que certains ont cru pouvoir appeler « l'effet Roissy », c'est-à-dire l'impact d'une grande réalisation sur un public dominical et « touristique » qui vient par curiosité pure et non pour utiliser les équipements qu'il admire, doit être ramené à de plus justes proportions.

L'effet d'événement de l'ouverture du Centre passé, le public s'est révélé à travers trois enquêtes réalisées en mars, juin et décembre 1977, comme étant très proche du public traditionnel des équipements culturels et artistiques.

Les observations tirées de ces enquêtes sont regroupées dans deux tableaux présentés ci-dessous ; elles appellent les remarques suivantes concernant la structure du public, sa répartition entre les différents départements et organismes du Centre, ainsi que ses modes de visite.

Bilan de fréquentation

du 2 février au 31 décembre 1977 soit 284 jours d'ouverture au public

Espaces	Nombre de visiteurs	Observations
Entrées générales		moyenne mensuelle : 545 000 visiteurs
(Forum et superstructure)	6 000 000	moyennes : a) par jour de semaine : 18 000 visiteurs b) par dimanche et jour férié : 27 000 visiteurs
Bibliothèque publique d'information		moyenne mensuelle : 328 000 visiteurs moyenne journalière : 12 700 visiteurs
a) salle d'actualité	910 000	
b) bibliothèque	2 700 000	
Total	3 610 000	
Musée national d'art moderne	1 400 000	moyennes : a) par jour de semaine : 2 000 visiteurs b) dimanche (gratuit) : 16 000 visiteurs
Expositions M.N.A.M.		durée des expositions :
a) Marcel Duchamp	92 000	a) 76 jours : 1 200 vis./jour
b) Paris-New York	132 000	b) 95 jours : 1 400 vis./jour
c) Chagall (Louvre)	123 000	c) 65 jours : 1 900 vis./jour
Exposition Centre de création industrielle		durée de l'exposition : 95 jours moyenne journalière : 2 200 visiteurs
La Ville et l'Enfant	213 000	
Espaces Communs :		
Crocrodrome	120 000	178 jours d'ouverture
Atelier des enfants	42 000	enfants ayant participé aux activités de l'atelier

Le public du Centre Georges Pompidou en 1977

Trois enquêtes sur échantillon ont été effectuées par le Centre en mars, juillet et décembre 1977. Les résultats synthétiques sont les suivants :

Age des visiteurs	— moins de 24 ans	37 %	moins de 34 ans	66 %
	— moins de 34 ans	29 %		
	— de 35 à 50 ans	22 %		
	— 50 ans et plus	12 %		
Origine géographique	— Paris	44 %		
	— région parisienne	26 %		
	— province	19 %		
	— étranger	11 %		
Activité sociale	— scolaires, étudiants	35 %		
	— industriels, commerçants, cadres supérieurs, professions libérales	26 %		
	— cadres moyens, employés	28 %		
	— ouvriers, artisans, petits commerçants	6 %		
	— autres	5 %		
Durée de la visite	— moins 1/2 heure	14 %	2 h et plus	61 %
	— 1 heure	25 %		
	— 2 heures	33 %		
	— 3 heures et plus	28 %		

A noter que 53 % du public déclarent être déjà venus plusieurs fois.

• **Le public du Centre est jeune** (66 % des visiteurs ont moins de 34 ans) et comprend une forte proportion d'étudiants et de scolaires (35 %). Parmi les étudiants, 1/5^e d'entre eux fait des études artistiques.

• **Les hommes et les femmes** y sont représentés sensiblement dans les mêmes proportions.

• **L'origine socio-professionnelle** du public diffère peu de celle du public des musées : les classes moyennes et supérieures y sont majoritaires (26 % et 28 %), leur prépondérance étant d'ailleurs renforcée par la présence d'un grand nombre d'étudiants (22 %) contre 5 % pour les classes populaires.

• **L'origine géographique** du public dénote une forte représentation de Paris et de la région parisienne (44 %

et 26 %), logique du fait de l'implantation du Centre, mais avec laquelle voisine un pourcentage non négligeable de provinciaux (19 %) et d'étrangers (11 %).

• **Le titulaire d'un diplôme équivalent ou supérieur au baccalauréat** est le visiteur modal de Beaubourg (88 % des personnes interrogées déclarent avoir le baccalauréat ou plus).

Au-delà de ces données générales, on a constaté au fil des mois une différenciation des publics selon les lieux fréquentés :

• **Le C.C.I.**, du fait de l'emplacement de ses lieux d'expositions, situés à proximité immédiate de l'entrée, a un public dont la structure est assez proche de celle du



Le M.N.A.M.

public du Forum qui concentre davantage les classes populaires et moyennes (6,1 % de classes populaires et 38 % de classes moyennes contre respectivement 3,7 % et 27,5 % au C.C.I.).

• **La B.P.I.** a reçu 3,7 millions de visiteurs (près d'un million pour la salle d'actualité et 2,7 millions pour la bibliothèque proprement dite).

Le public de la Bibliothèque se distingue par certains traits spécifiques du public de l'ensemble du Centre Georges Pompidou. Il est plus populaire dans sa composition — les classes supérieures sont moins représentées à la Bibliothèque qu'au Musée ou dans les expositions — il est souvent plus jeune, il marque nettement sa préférence pour la Bibliothèque, fréquemment même il ne vient au Centre que pour la Bibliothèque. C'est le cas pour 35 % des visiteurs.

En décembre 1977, 55 % des visiteurs déclaraient s'être rendus à la B.P.I. Il est aussi le public le plus régulier du Centre : 50 % sont déjà venus trois fois et plus.

Le public de la Bibliothèque est double : il convient de distinguer le public de la Bibliothèque (2^e étage) et celui de la Salle d'actualité (rez-de-chaussée). Entre ces deux publics, des traits communs, mais pas d'osmose véritable. Le public de la Bibliothèque est essentiellement parisien. La banlieue est moins représentée et les départements de province ou de l'étranger très peu. Ce public consulte en moyenne des documents pendant 2 h 15 à chaque visite. Le public de la Salle d'actualité est plus jeune ; les départements de la couronne, la province et l'étranger y sont mieux représentés, le temps de consultation donc de rotation, est plus rapide (1 h 40 à chaque visite).

La répartition socio-professionnelle, si elle fait apparaître la large place tenue par les étudiants (36 à 38 %) et par les scolaires (13 %), met en évidence également l'importance inhabituelle des catégories moyennes ou modestes (petits cadres, employés, ouvriers, artisans) : celles-ci atteignent près de 20 % dans la Bibliothèque et dépassent largement 30 % à la médiathèque de langues.

Quelle que soit la catégorie sociale ou professionnelle considérée, l'usage qui est fait de la Bibliothèque semble être conforme à sa vocation : celle d'une bibliothèque d'information encyclopédique.

• Le Musée national d'art moderne.

Le Musée d'art moderne a reçu près de 1 400 000 visiteurs. Le public du M.N.A.M. regroupe le plus de membres des classes supérieures et les plus cultivées : il comprend le plus grand nombre de titulaires de diplômes d'enseignement supérieur les plus élevés : plus de 14 % de titulaires de l'agrégation, d'un doctorat ou d'un diplôme de grande école contre 9,4 % à la B.P.I.

Les provinciaux et les étrangers y viennent les plus nombreux.

Enfin, l'âge moyen des visiteurs est plus élevé que dans tous les autres départements et organismes : 43 % de plus de 35 ans contre 31 % à la B.P.I. et 39 % au Forum et au C.C.I.

A travers les enquêtes effectuées, le public du Centre démontre qu'il a des motivations tout autres que la curiosité dominicale. Il est en outre très vite devenu un public de fidèles — en décembre 1977, 53 % des visiteurs déclaraient être venus plusieurs fois. Enfin, l'indice de satisfaction — anxiété de tout promoteur d'un projet d'une telle ampleur — fournit tout apaisement. Il peut se mesurer aussi aisément au nombre des retours, ou au souhait souvent formulé, d'une autre (ou de plusieurs autres) visites. On observe d'ailleurs, qu'au fil des mois, l'indice de satisfaction augmente. Les catégories les plus « intellectuelles » de la population, qui ont peu à peu pris une place grandissante dans le Centre, semblent plus favorables au projet que les classes moyennes des premiers mois, surprises par l'hétérogénéité des niveaux de culture et polarisées par les débats extérieurs sur l'architecture d'un lieu. Cette augmentation de l'indice de satisfaction est également parallèle à l'accroissement du nombre des jeunes.

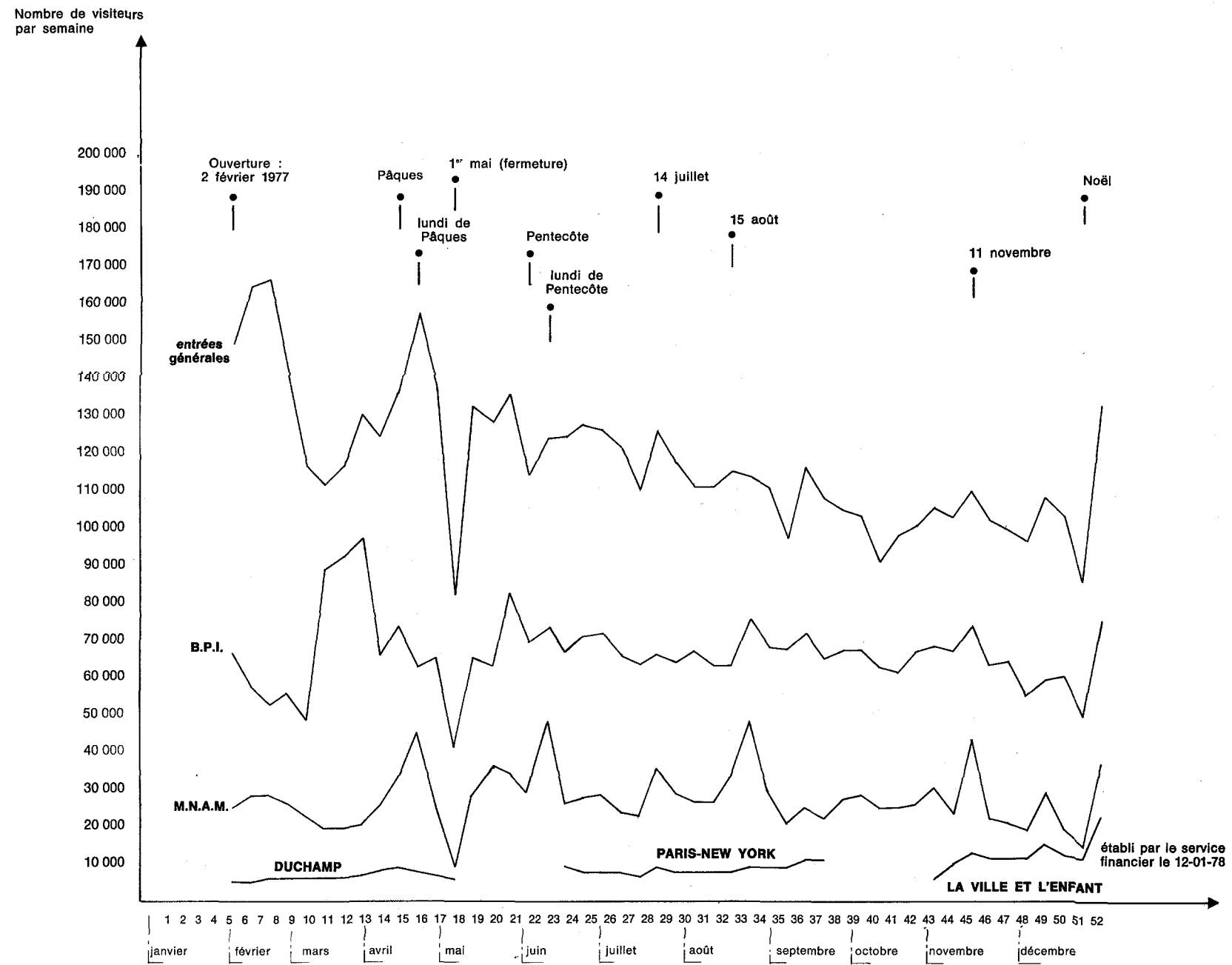
Le tableau qui suit illustre le degré de satisfaction et son évolution :

	février 1977 ouverture du Centre	juin 1977
enthousiastes	7,7 %	25,4 %
favorables	25,9 %	41,4 %
indécis	39,7 %	16,3 %
défavorables	10,9 %	4,8 %
hostiles	9,7 %	2,1 %
hostiles au bâtiment, favorables au contenu	6,1 %	10,0 %



L'affluence aux portes du Centre.

Centre Georges Pompidou : évolution de la fréquentation en 1977



Semaine :

Mois :

Les manifestations de l'année inaugurale

L'ouverture du Centre Georges Pompidou au public le 2 février 1977 a été marquée par une série de manifestations dont certaines ont revêtu une très grande ampleur et qui ont mis en lumière les missions dévolues au Centre par la loi du 3 janvier 1975 : contribuer à l'enrichissement du patrimoine culturel de la nation, à l'information et à la formation du public, à la diffusion de la création artistique et à la communication sociale.

Les manifestations qui ont concerné toutes les formes d'expression artistique contemporaine se sont déroulées non seulement dans les différents espaces du Centre (forum, galerie d'actualité, galeries expérimentales, espaces d'exposition temporaire du 5^e étage, grande et petite salle de spectacle au sous-sol) mais également à l'extérieur.

Grandes manifestations rétrospectives et thématiques.

Plusieurs manifestations consacrées à un thème particulier ou à un artiste se sont succédées au cours de l'année 1977.

Pour les expositions thématiques, organisées à l'initiative du Musée national d'art moderne d'une part et du Centre de création industrielle d'autre part, des manifestations de dimensions plus modestes élaborées par les autres départements et organismes sont venues se greffer sur l'exposition centrale apportant un éclairage précis sur tel ou tel aspect du thème traité.

A l'initiative du Musée national d'art moderne, cinq grandes expositions ont été organisées :

- 2 au Centre même dans les espaces d'exposition du 5^e étage,
- 3 à l'extérieur.

Au Centre.

L'exposition inaugurale a été consacrée à Marcel Duchamp.

Cette exposition constitue la première grande rétrospective organisée en France en hommage à ce peintre dont l'influence a été capitale sur l'évolution de l'art du vingtième siècle en Europe et en Amérique. Ouverte du 1^{er} février au 3 mai, elle a donné lieu les 30 et 31 mars et le 1^{er} avril à un colloque sur Marcel Duchamp.

L'exposition *Paris-New York* qui s'est tenue du 1^{er} juin au 19 septembre au 5^e étage du Centre, a montré d'une manière exemplaire à partir de quelques très grands chefs-d'œuvre groupés autour de trois lieux privilégiés (l'appartement de Gertrude Stein, rue de Fleurus, l'atelier de Mondrian et la Galerie Art of this century à New York) l'importance et la diversité des échanges culturels existants depuis le début du siècle de part et d'autre de l'Atlantique.

Cette exposition, comme la précédente, a présenté des œuvres d'une qualité exceptionnelle dont un grand nombre n'avait jamais été vu à Paris. Parallèlement, dans les galeries contemporaines du rez-de-chaussée, le Musée

national d'art moderne a rendu hommage au grand photographe américain récemment disparu : Paul Strand.

La Bibliothèque publique d'information a illustré le thème *Paris-New York* par une publication : « *France États-Unis et leurs presses de 1632 à 1976* » et par une exposition « *Échanges littéraires au vingtième siècle* » : les écrivains américains et la France de 1930 à nos jours. Le Centre de création industrielle a pour sa part élargi le thème des rapports artistiques France-États-Unis :

- dans trois expositions de sa galerie d'actualité : Le design aux États-Unis, les avatars de Miss Liberty (objets et illustrations inspirés par la statue de la Liberté à New York), Milton Glaser : illustrateur et graphiste américain.
- et dans une exposition organisée du 8 juin au 13 juillet à l'École spéciale d'architecture, consacrée au grand architecte américain Frank Lloyd Wright.

Le Service de coordination des manifestations et de gestion des espaces communs a consacré au thème *Paris-New York* plusieurs soirées littéraires évoquant Robert Duncan, James T. Farrell, William S. Burroughs et Bryan Gysin, Ezra Pound, Mary McCarthy et J. Ashbery.

A l'extérieur du Centre.

Trois expositions ont été consacrées par le Musée national d'art moderne à de grands artistes contemporains :

- André Masson à l'occasion de son 80^e anniversaire aux Galeries nationales du Grand Palais de mars à mai. Exposition réalisée avec l'aide du Modern art museum de New York.
- Une rétrospective de l'œuvre du sculpteur anglais Henry Moore en collaboration avec la réunion des musées nationaux, à l'Orangerie et dans le jardin des Tuileries de mai à septembre.
- Une exposition Marc Chagall organisée à l'occasion du 90^e anniversaire du peintre et réunissant une soixantaine de toiles des dix dernières années, d'octobre 1977 à janvier 1978, au Pavillon de Flore, au Louvre.

Le Centre de création industrielle a consacré au thème de *La Ville et l'Enfant* un ensemble de manifestations articulé autour d'une exposition centrale montrant par des images, des films de télévision et de montages audio-visuels, la vie quotidienne des enfants dans la ville moderne.

Au même étage que l'exposition principale, trois expositions temporaires ont eu lieu simultanément d'octobre 1977 à février 1978 :

- l'une réalisée par la B.P.I. à partir d'un concours de photographies lancé en 1976 auprès de photographes amateurs par le service iconographique sur le thème « *La Ville et l'Enfant* » a permis la présentation d'une centaine des meilleures photos recueillies ;
 - l'autre conçue par l'Atelier des enfants sous le titre « *Les mains regardent* », exposition animation proposant un musée à toucher, à « regarder » avec les doigts afin de démontrer que le toucher n'appartient pas aux seuls aveugles mais qu'il s'éduque ;
 - la dernière, débutant en 1978 est organisée par le C.C.I. et se propose d'analyser et d'évaluer à partir d'exemples de réalisation d'écoles maternelles en France et à l'étranger, les équipements destinés à la petite enfance.
- A la salle d'actualité de la Bibliothèque publique d'information, au rez-de-chaussée, une exposition « *La ville en images* » a traité de l'image de la ville dans l'album pour enfants d'aujourd'hui.
- En novembre et décembre une série de débats a été organisée par le C.C.I. sur le thème de la ville et l'enfant.

Pour l'I.R.C.A.M., l'année inaugurale a été marquée par l'organisation du cycle « *Passage du XX^e siècle* », événement sans précédent en France dans le domaine de la musique contemporaine.

Passage du XX^e siècle a comporté soixante-dix manifestations (cinquante-cinq programmes différents) dont dix concerts symphoniques, vingt concerts de l'Ensemble Intercontemporain, seize ateliers au Centre Georges Pompidou auxquels il faut ajouter la semaine du soliste contemporain au Conservatoire national de musique (du 14 au 19 mars 1977) et le spectacle audio-visuel de Luciano Berio (29 septembre - 29 octobre 1977).

Dans cette programmation se sont insérées dix-sept créations mondiales, quinze créations françaises et neuf commandes. Six orchestres symphoniques, onze ensembles, quatre-vingt-douze solistes et vingt-deux chefs ont participé à « *Passage du XX^e siècle* ». Cent quatre compositeurs ont été présentés lors des concerts ou des ateliers. A ceux qui se sont plu à épiloguer sur les « absents », Pierre Boulez a plusieurs fois répondu : « *Passage du XX^e siècle* » s'est voulu non pas bilan mais somme des choix des collaborateurs de l'I.R.C.A.M. : s'il a eu un côté encyclopédique « c'est l'Encyclopédie selon Diderot et non un dictionnaire selon Littré qui ne saurait passionner personne ».

Passage du XX^e siècle a fait connaître en France des formations d'une qualité exceptionnelle comme le National Youth Orchestra, le Chœur John Alldis, le Quintette Barry Tuckwell ainsi que de nombreux solistes, la soprano Phyllis Bryn-Julson, le violoniste Carlo Chiapparra, le violoncelliste Lynn Harrell, le tuba Roger Bobo, etc., invités pour la première fois en France à cette occasion.

D'autres solistes bien connus ont accepté de donner pour l'I.R.C.A.M. des œuvres qui n'étaient pas jusqu'à présent à leur répertoire : *Concerto pour piano op 42* de Schönberg (Maurizio Pollini), *Pierrot Lunaire* de Schönberg (Yvonne Minton), *d'un espace déployé* de

Gilbert Amy (Lorin Maazel), *Die Soldaten* de Zimmermann (Franz Mazura).

Se sont déroulés au Centre Georges Pompidou :

- les ateliers consacrés soit à un compositeur, soit à un problème d'expression plus générale qui permettait d'approfondir par un dialogue avec le public, les relations du compositeur actuel avec le langage musical contemporain. Ils ont reçu plus de 6 500 spectateurs. Cette affluence dénote un intérêt croissant de la part du public pour des contacts avec la musique et les musiciens moins formels que ceux du concert.
- Les quatorze soirées de création électro-acoustique dans le cadre de l'exposition Berio ont reçu 1 810 spectateurs.
- la semaine du soliste contemporain organisée par Vinko Globokar a eu lieu au Conservatoire national de musique ; elle a attiré plus de 1 300 personnes.
- les trente concerts traditionnels organisés par l'I.R.C.A.M. se sont déroulés au Palais des Congrès, au Théâtre des Champs-Élysées, à l'Opéra, à la Salle Pleyel et surtout au Théâtre d'Orsay et au Théâtre de la Ville. Ils ont réuni un auditoire de plus de 31 000 personnes.

Les quelques 40 800 personnes qui ont assisté au cycle « *Passage du XX^e Siècle* » avaient été sensibilisées dès le mois de juin 1976 par la conférence de presse de Pierre Boulez puis par les contacts établis avec de nombreuses collectivités et par la prospection auprès de correspondants individuels de l'I.R.C.A.M. ; une vingtaine de séances d'animation, quatre week-ends d'information et trois répétitions publiques ont permis d'établir un contact suivi avec une centaine de collectivités. Mais malgré l'arrivée d'un animateur à l'Ensemble Intercontemporain — Jean Michel Morel — et la participation de Michel Decoust, beaucoup de demandes d'animation n'ont pu être satisfaites tant il



Le C.C.I. — L'exposition : « La ville et l'enfant ».

y a à faire dans la région parisienne et tant les œuvres proposées continuent « d'interloquer » un public déjà touché dans certains cas par l'orchestre de Paris et la radio mais pour une programmation essentiellement classique.

Le cycle « *Passage du XX^e Siècle* » a donné lieu à la publication d'un livre-programme.

Autres manifestations

Spectacles et rencontres.

Dans les espaces communs du Centre : dans le forum, dans les salles de spectacles et de rencontres (grande et petite salle) sur la place, un programme d'activités a été conçu sous l'autorité du Président par le Service de coordination des manifestations et de gestion des Espaces communs.

Théâtre.

Le Centre ne comporte pas de structure théâtrale permanente. Il a cependant voulu susciter et accueillir des productions originales ou non encore programmées à Paris.

C'est ainsi qu'ont été présentés successivement en 1977 :

- un impromptu inédit d'Eugène Ionesco, écrit spécialement pour l'inauguration du Centre et mis en scène par Jacques Mauclair, auquel a succédé :
- un ensemble de spectacles de lectures et de recherches organisé par le « Théâtre ouvert » de Lucien Attoun : deux pièces : « *Les mandibules* » de Luis Calaferte et « *La Bonne Vie* » de Michel Deutsch.
- dans le cadre de la cellule de création : « *L'Atelier* » de Jean Claude Grumberg.
- dans le cadre du « Gueuloir », du 3 au 12 février, plusieurs auteurs sont venus lire au public l'une de leurs pièces originale et inédite.
- « *Lewis et Alice* » de Martine de Breteuil, par les comédiens de l'Orangerie.
- la création d'« *Iphigénie Hôtel* » de Michel Vinaver, dans une mise en scène d'Antoine Vitez, co-production du Jeune théâtre national et du Théâtre des quartiers d'Ivry.
- Un spectacle pour enfants, « *Le visage de sable* », par la compagnie de la Pomme verte, en collaboration avec l'Atelier des enfants.
- A l'occasion de la rétrospective consacrée à l'œuvre de Michel Seuphor, l'une de ses pièces, inédite : « *l'Éphémère est éternel* », a été créée au Centre.
- Une série de montages préparés par Georges Emmanuel Clancier et Roger Blin a été consacrée à Guillaume Apollinaire.

La revue parlée

Les écrivains et les penseurs de notre temps ont été mis en rapport direct avec le large public du Centre, au fil d'une « *revue parlée* » qui s'est distribuée en trois rubriques. Sous le titre « **Littérature** », une grande place a été faite à la lecture de la poésie par les poètes eux-mêmes, soit seuls, soit accompagnés d'autres écrivains et de comédiens. Jeunes auteurs et écrivains reconnus se sont succédés : F. Ponge, A. Frenaud, Y. Bonnefoy, N. Sarraute, A. Pieyre de Mandiargues... (avec R. Blin, A. Cuny, J. Dasté, J. Négroni...).

Les textes qui sont ainsi présentés à l'attention immédiate de l'auditoire sont anciens ou nouveaux : choix d'œuvres déjà publiées, pièces inédites ou composées spécialement, communication d'un travail qui est en train de se faire...

Sous la rubrique « **aujourd'hui la philosophie** », confiée à J.M. Benoist et à B.H. Lévy, ont été rassemblés ou confrontés, au cours de trois séries : Ph. Sollers, Ch. Jambet, J. Attali, J. Kristeva, M. Clavel, A. Glucksmann, M. Halter...

Cet exercice individuel ou collectif de la parole a été

punctué par de grands débats sur la situation littéraire artistique et philosophique.

Parallèlement à certaines de ces lectures ont été organisées, en liaison avec les départements du Centre, des expositions illustrant la vie et l'œuvre d'écrivains et leurs rapports avec d'autres formes d'expression : F. Ponge, à la Bibliothèque publique d'information, A. Frenaud au Musée national d'art moderne.

D'autre part, cette activité s'est située d'emblée sur le plan international. Pour le domaine francophone, J.L. Barrault et M.P. Fouchet ont évoqué l'œuvre du poète dramaturge libanais G. Schéhadé. Le grand essayiste et poète mexicain O. Paz a été invité à présenter une anthologie de ses écrits, personnellement et avec le concours du Jeune théâtre national.

Dans la rubrique nouvellement créée « **Sociétés et témoignages** », placée sous la responsabilité de Jean Malaurie, a été présenté un débat sur le thème « l'anthropologie en question ».

Cinéma

Le cinéma a aussi sa place au Centre Georges Pompidou. Outre l'activité cinématographique propre à chaque département, la Cinémathèque française devrait y disposer en 1978 d'une nouvelle salle — d'une capacité de deux cent cinquante places où cinq projections par jour permettront de voir ou de revoir les œuvres majeures du cinéma de toutes les époques.

Dès 1977, des projections cinématographiques ont été organisées dans la petite salle :

- en avril-mai, une anthologie du cinéma non commercial à l'initiative du Musée national d'art moderne.
- les mercredis, le samedi et le dimanche, projection de films d'animation pour les enfants, à l'initiative de l'Atelier des enfants.
- le lundi et le vendredi, projection de films didactiques sur l'art du vingtième siècle.
- en avril-mai, rétrospective du Festival d'animation d'Annecy.

L'Atelier de recherches techniques avancées (A.R.T.A.)

L'Atelier de recherches techniques avancées a comme mission l'étude, la conception et la mise en place d'activités spécifiques, originales, destinées à assurer au Centre Georges Pompidou son rôle d'institution pilote, de pôle d'attraction pour le public et les créateurs.

Les principaux objectifs poursuivis sont les suivants :

- mettre à la disposition des départements du Centre des outils de travail modernes, utiles au développement de leurs activités,
- être le précurseur de nouvelles formes de promotion de la culture,
- donner au public (adultes et enfants) la possibilité de s'informer, s'instruire, se détendre et de participer au processus de création artistique,
- donner aux créateurs la possibilité d'utiliser des équipements modernes et de bénéficier d'une assistance technique qualifiée pour la matérialisation de leurs idées.

L'activité de l'Atelier est consacrée essentiellement à l'interaction homme-machine dans trois secteurs :

- Dans le domaine de la création graphique, l'A.R.T.A. a participé à divers concours et expositions français et étrangers : Paris, septembre 1977, concours et exposition « image et ordinateur », organisé dans le cadre de la Convention informatique, trois œuvres sur vingt-sept réalisées par l'A.R.T.A. ; Tokyo, octobre 1977 : International computer art exhibition ; Monte-Carlo, décembre 1977 : XII^e Grand prix international d'art contemporain ; Paris-La Défense, septembre 1977 : SICOB (Salon international des communications et de l'organisation de bureau).

Plusieurs démonstrations du système de création graphique modulaire ont été organisées à l'intention du

public et des spécialistes (graphistes, architectes, artistes peintres, illustrateurs, etc.).

De nombreux créateurs tant français qu'étrangers et des organismes extérieurs sollicitent l'aide de l'A.R.T.A. pour matérialiser leurs projets dans le domaine graphique.

- Dans le domaine de la recherche textuelle ont été effectuées des démonstrations à l'intention du public et des écrivains, de quelques outils de base afin de les familiariser et de les sensibiliser avec les possibilités techniques actuelles.

Les applications ont été réalisées avec la participation du groupe des écrivains « Oulipo » et du département scientifique d'I.B.M. France.

Les manifestations organisées sur le thème « *L'ordinateur et l'écrivain* » ont attiré plus de 6 000 personnes. Elles concernaient deux types d'applications : la littérature combinatoire et la littérature algorythmique.

La journée d'études « *Écrivains, ordinateurs et algorithmes* » a permis de faire le point des recherches actuelles dans le domaine littéraire et de définir les lignes de développements futurs.

- En matière d'animation :

Des jeux éducatifs ont été présentés parallèlement aux démonstrations littéraires (jeu de L, jeu de Nim, le mot le plus long, mastermind, jeu balistique, Tic Tac Toe).

Les échanges entre le Centre et l'extérieur

Établissement public national, le Centre Georges Pompidou a pour vocation naturelle de diffuser hors de Paris les courants de pensée et d'expression qui s'y manifestent, mais aussi de refléter dans son enceinte la vie culturelle de la nation.

Dans cet esprit, plusieurs manifestations ont reçu une très large diffusion vers l'extérieur, alors que d'autres étaient accueillies au Centre.

La diffusion vers l'extérieur

Les expositions itinérantes

- Le M.N.A.M. a poursuivi l'organisation d'expositions itinérantes entamée dès avant l'ouverture du Centre : aux vingt et une déjà existantes, cinq expositions nouvelles sont venues s'ajouter. Elles ont été présentées dans cent soixante-cinq lieux différents. De plus en plus, elles seront conçues en fonction des divers lieux d'accueil et de collaborations régionales. C'est ainsi qu'un nombre croissant d'Écoles des beaux-arts, de C.E.S. et de lycées a manifesté le désir de recevoir des expositions. L'éventail des manifestations envoyées en province s'est toujours efforcé d'équilibrer les artistes dont les œuvres sont très connues (Hartung, Sonia Delaunay, Bram Van Velde), avec ceux dont l'œuvre est encore largement à découvrir (Michael Snow, Duane Michals, Les Krims), ainsi que les diverses formes d'expression artistique : peinture, sculpture, gravure, photographie et films d'artistes.

En ce qui concerne l'étranger, le Musée a procédé à de nombreux échanges en accueillant des expositions organisées à l'étranger (The art show de Kienholz, dessins de Claes Oldenburg, Seuphor, Masson), en bénéficiant de l'appui constant d'institutions étrangères pour l'organisation des expositions, en faisant circuler à l'étranger ses propres expositions itinérantes ou en organisant spécialement des expositions : *Unstretched Surfaces* au Centre d'art contemporain de Los Angeles, participation à la première Triennale de Belgrade, ainsi que l'exposition *06 Art 76* réalisée en collaboration avec le ministère des Affaires étrangères, présentée à New York, Montréal, Bergen et Oslo.

- Le C.C.I. a assuré la circulation de vingt-quatre expositions itinérantes concernant tant les communications visuelles (*Femmes d'un jour*, *Images politiques*), l'architecture (*Architectures marginales aux États-Unis* ; *Qui décide de la Ville ?* ; *Cafés, Bistrots et C^{ie}*), la production industrielle (*Des jouets par milliers*, *Énergies libres*).

Ces expositions sont également diffusées à l'étranger (Suisse, Portugal, Autriche, Italie, U.R.S.S., R.F.A., Pays-Bas, Scandinavie).

Elles sont accompagnées de catalogues et d'affiches et constituent un dossier mis à la disposition du réseau culturel qui, en fonction de l'intérêt et des moyens qu'il peut y apporter, est en mesure de compléter ce dossier par une contribution créatrice (panneaux, photographies, objets, débats, etc.). Il appartient donc aux animateurs locaux de faire que les expositions du C.C.I. ne soient pas un simple objet de consommation ou de

divertissement, mais deviennent le support, l'incitation de leur propre création.

- La B.P.I. a diffusé cinq expositions itinérantes : « Faire un livre », « La ville en images », « La ville et l'enfant », « Six photographes en quête de banlieue », « l'Avare »...

- L'Atelier des enfants a maintenu en circulation dans dix villes de province et de la banlieue parisienne les deux expositions itinérantes créées en 1975 et 1976 : « Vive la Couleur » et « Du point à la ligne ».

Une troisième exposition « Les mains regardent », présentée en décembre 1977 et janvier 1978 au Centre, viendra s'ajouter dès février 1978. Cette exposition constitue au demeurant un exemple de concertation fructueuse entre des associations spécialisées, des éducateurs, des comités de parents d'aveugles, l'Institut Braille de Strasbourg et des musées de province (musées de Cannes-Grasse, Lons-le-Saunier, musée du Toucher de Bordeaux).

La demande pour ces expositions itinérantes est forte, puisque toutes celles qui existent ou sont en préparation sont d'ores et déjà retenues jusqu'à la fin de 1978 pour le C.C.I., jusqu'au milieu de 1978 pour le Musée.

Les demandeurs sont :

- certains musées de province,
- des Maisons de jeunes et de la culture qui n'ont pas les moyens de faire les expositions par elles-mêmes,
- des Écoles des beaux-arts,
- certaines Maisons de la culture,
- divers établissements scolaires, bibliothèques, comités d'entreprises.

L'accueil réservé à ces expositions est toujours favorable comme en témoigne souvent la presse locale, mais tous les demandeurs n'ont pas les mêmes besoins. Certains, peu équipés, ont besoin d'un « produit tout fait », d'autres, au contraire, souhaitent compléter eux-mêmes (animations, débats, voire ajouts à l'exposition elle-même) ce qu'ils reçoivent du Centre. Les responsables des expositions itinérantes du C.C.I. et du Musée étudient la possibilité de formules nouvelles (duplicata à meilleur marché), propres à mieux satisfaire la demande des preneurs les moins équipés (établissements scolaires notamment).

Les autres actions décentralisées

- Les journées de l'I.R.C.A.M.

L'action de l'I.R.C.A.M. en province prend la forme de « journées » permettant d'associer concerts, débats, animations, autour des questions de la musique contemporaine. Inaugurées en juillet 1975 à Angers, continuées à Grenoble en octobre 1975, à Metz en février 1976, elles se sont poursuivies à Saint-Étienne et au T.N.P. de Villeurbanne en décembre 1976.

En 1977, l'activité de l'I.R.C.A.M. en liaison avec la province a été réduite, du fait de la concentration des efforts de l'Institut sur l'ouverture des locaux Saint-Merri. Toutefois, l'action entamée à Metz en 1976 a été continuée, et en novembre 1977, un concert a été donné avec l'orchestre de Paris à l'Auditorium Maurice Ravel de Lyon.

Comme les années précédentes, les journées de l'I.R.C.A.M. ont connu le meilleur accueil et ont permis de nouer des contacts durables avec les centres de recherche ou les orchestres locaux et surtout avec le T.N.P. Un groupe de travail a d'ailleurs été constitué entre les responsables et animateurs musicaux de l'agglomération Lyon-Villeurbanne, l'équipe du T.N.P. et des membres de l'I.R.C.A.M. Ce groupe de travail a mis sur pied une série de manifestations appelées à se dérouler en 1978.

- Les animations menées par l'Atelier des enfants dans les établissements d'enseignement primaire et dans certains centres socio-culturels spécialisés de Paris et de la région parisienne ont concerné 27 écoles et 1 260 enfants en 169 séances.

- Le M.N.A.M. a pour sa part consenti des prêts d'œuvres d'art à des musées de province afin de permettre la réalisation de manifestations conçues au plan local ou régional. Tel a été le cas notamment pour le Musée de Tours en novembre 1977.

- Le Service audio-visuel a loué à des utilisateurs extérieurs au Centre des montages audio-visuels, des films et des montages vidéos réalisés par lui. Plus de soixante-dix villes ont déjà reçu des productions audio-visuelles du Centre.

Au total, près de deux cents villes ont bénéficié d'au moins une de ces manifestations depuis 1975.

En deux ans, seuls onze départements français n'ont pas reçu de manifestations en provenance du Centre Georges Pompidou.

L'accueil de manifestations extérieures

- L'accueil de manifestations extérieures est une autre composante de la vocation nationale du Centre. Cette formule permet non seulement au public parisien de s'informer sur la vitalité de l'action culturelle et de la création régionales, mais aussi à l'organisme accueilli de mieux affirmer sa personnalité.

Dès l'ouverture du Centre, l'exposition « A propos de Nice » réalisée pour le Musée national d'art moderne par des artistes niçois, entendait montrer le souci du Centre d'aller à la rencontre de la vie artistique des régions. Dans le même sens, ont été présentées, en 1977 : « le Collectif Génération » de Perpignan, et une exposition réalisée par les musées de Marseille, Grenoble et Saint-Étienne, « 3 Villes, 3 Collections » qui a permis de faire découvrir au public du Centre les trois principales collections d'art contemporain des musées de province.

- Le C.C.I. pour sa part a confié la réalisation de deux expositions itinérantes au Centre de développement et d'animation concertée de Belfort : l'une sur les jardins ouvriers de Belfort, l'autre sur l'enfant, sa ville et son quartier. Avec le CRACAP Creusot (Centre de recherche, d'animation et de création pour les arts plastiques), il prépare l'exposition sur le recyclage des bâtiments industriels. Quant à l'exposition « Cafés, Bistrot et C^{ie} » elle a été réalisée avec l'aide de différents partenaires lyonnais. Parallèlement à l'accueil de manifestations, le Centre Georges Pompidou veut s'employer, lorsqu'on lui en fait la demande et sur la base de projets qui répondent à sa vocation, à s'associer à des établissements régionaux pour la réalisation de manifestations devant être présentées dans les locaux.

Afin de permettre aux animateurs des établissements culturels de connaître les projets du Centre, et pour permettre à celui-ci de se tenir informé des nombreuses productions qui marquent l'actualité culturelle française, un vaste espace, situé au niveau de l'entrée principale, est depuis le mois d'octobre destiné à l'information du public sur les manifestations culturelles se déroulant en France.

L'existence de structures assurant un dialogue permanent avec l'extérieur

- Au près du Président du Centre, un chargé de mission a entrepris de susciter des rencontres régulières entre les responsables des départements, organismes et services du Centre et les responsables d'établissements régionaux, afin de permettre le développement d'une

véritable politique de concertations et d'échanges avec l'extérieur.

• Le Service « Collectivités publiques » du C.C.I. Courant 1976 est apparue la nécessité pour le C.C.I. de nouer avec les ministères et avec les collectivités locales des relations privilégiées sur les problèmes relatifs aux espaces et équipements publics, ainsi qu'aux fonctions collectives.

Le Service « Collectivités publiques » a reçu pour mission d'apporter aux responsables des collectivités locales un certain nombre d'informations et de démonstrations sur les problèmes d'équipements et d'espaces publics, supports de nombreuses fonctions collectives de la vie sociale.

Ce service mène son action en réunissant une documentation sur certains équipements déjà réalisés par différentes collectivités locales et qui peuvent avoir pour d'autres valeur d'exemple ou d'orientation, et donc en détectant les innovations reproductibles.

Documentation et réflexion sur les innovations donnent lieu à la constitution de dossiers diffusés auprès des différents responsables des collectivités locales, à des publications ou à des expositions itinérantes propres à servir de support à une action culturelle à travers le territoire (les expositions itinérantes sur le recyclage des bâtiments industriels et « environnement et déséquilibres mentaux » seront notamment réalisées par ce service en 1978).

L'aide aux personnes âgées et handicapées a constitué le premier thème abordé en 1977. Le C.C.I. a ainsi contribué à l'organisation de deux colloques (à Bordeaux et à Paris) destinés à préciser les besoins des plus défavorisés en matière d'adaptation de l'habitat, de l'urbanisme et des objets de la vie quotidienne. Il a aidé à la réalisation de deux prototypes : un système d'appel d'urgence à utiliser par des personnes âgées ou malades, un véhicule de transport quatorze places, dont les conditions d'accès et de confort correspondent aux capacités et aux nécessités des personnes à mobilité réduite (véhicule cofinancé par le C.C.I., la Fondation de France, le Crédit agricole et l'Office des personnes âgées de Dieppe).

Les deux prototypes ont été réalisés en 1977.

L'action vers le public

Elle est menée essentiellement par le Service des Relations extérieures et, pour le public plus particulier que constitue le monde scolaire et enseignant, par la cellule Liaison-enseignement.

Le service des Relations extérieures.

Il se compose de quatre cellules :

- La cellule « Relations publiques »
- La cellule « Promotion public »
- La cellule « Accueil du public »
- L'Atelier des enfants.

La cellule Relations publiques.

Elle a orienté son action en 1977 sur l'information, la publicité, l'accueil de personnalités et les rapports avec les médias.

• En matière d'information, la cellule Relations publiques a assuré, en liaison avec le service Édition-diffusion, la conception et la réalisation de tous les documents d'information du Centre : plan-guide (en français, anglais, espagnol), programme bimestriel, ligne programme hebdomadaire diffusée tous les mardis à quatre-vingts journaux, affiches mensuelles, ligne programme mensuelle pour l'affichage sur les panneaux « Decaux ». Il a fait réaliser des films d'information destinés à des centres de promotion ouvrière, de formation de maîtrise ou de recyclage de cadres.

Il a organisé des expositions d'information en France et à l'étranger, notamment au Portugal à Lisbonne et Porto pendant six semaines et des conférences dans le cadre de l'Alliance française (États-Unis, Canada, Amérique du Sud) et dans des universités.

• En ce qui concerne la publicité, la cellule des Relations publiques assure la coordination pour le compte des départements et services.

Elle a choisi comme support principal le métro. Cinq stations ont été retenues en fonction du nombre de passages par jour : Concorde, Franklin-Roosevelt, République, Montparnasse, R.E.R. Étoile. Ces stations réunissent 1 720 846 passages par jour.

Elle utilise également les mâts publicitaires (cinq) concédés par la Ville de Paris, à charge pour le Centre d'en assurer l'entretien et la pose, ainsi que les panneaux publicitaires de la société Decaux.

Dans la presse écrite, les insertions sont limitées au strict nécessaire en fonction de la demande des départements et organismes du Centre.

La cellule mène une action originale en direction de la presse d'entreprise (huit cents journaux). Le service des Relations publiques, comme le C.C.I., appartient d'ailleurs à l'U.J.J.E.F. (Union des journaux et journalistes d'entreprise), ce qui lui permet de diffuser dans la revue de liaison « *Entreprise* » des articles sur le Centre en libre reproduction.

La cellule Relations publiques effectue également des actions ponctuelles de publicité par affichage dans les Universités, les Centres culturels, les Magasins, l'Office de tourisme de Paris, les Aéroports...

La cellule a accueilli quelque 2 500 personnalités françaises et étrangères auxquelles elle a fait découvrir le Centre.

La cellule Relations publiques a également entretenu tout au long de l'année 1977 des contacts étroits avec les différents média.

Plus de 2 500 dossiers de presse français et anglais sur l'historique et la définition du Centre ont été distribués. Des « tournages » télévision des cinq continents ont été organisés : information, magazines, flash sur une exposition ainsi que des émissions de radio.

De nombreuses visites de responsables ont eu lieu, en collaboration avec les Affaires étrangères, les Ambassades, la Télévision française et Radio France (U.E.R., Télévisions francophones, Télévision soviétique, Radio tchèque, etc.).

Quant à la presse française et étrangère, elle a été constamment reçue et tenue au courant des activités du Centre.

La cellule « Promotion public ».

La cellule « Promotion public » mène une action de prospection, de sensibilisation et d'information du public sur le Centre Georges Pompidou.

Elle a adopté en 1977 une double démarche caractérisée par :

- une action très large d'information visant à provoquer à court terme une première visite au Centre ; en informant systématiquement dans l'ensemble du territoire français et dans les principaux pays étrangers, les milieux officiels, culturels, les moyens d'information, les professionnels du tourisme.

Cette information met l'accent sur l'existence du *laissez-passer découverte*, vendu 10 F et valable un jour qui donne l'accès gratuit au Musée et aux expositions payantes et permet d'obtenir une réduction sur le prix d'entrée des spectacles et rencontres.

La diffusion de l'information se fait également par l'intermédiaire du Bulletin bimensuel d'information réalisé par la cellule « Promotion public » qui donne une information régulière sur la totalité des activités du Centre.

- une action de sensibilisation beaucoup plus précise, visant à constituer à moyen terme un public d'usagers du Centre. Centrée essentiellement sur la région parisienne, cette action s'appuie sur la diffusion du *laissez-passer permanent* et la constitution d'un réseau de correspondants informés et motivés.

Le *laissez-passer permanent*, véritable « carte orange » du Centre, est valable pour un an ; il permet pour 50 F par an (25 F pour les jeunes de moins de 18 ans et les personnes du troisième âge) d'accéder gratuitement au Musée et aux expositions payantes, de bénéficier de tarifs spéciaux sur les spectacles et de recevoir le Bulletin d'information du Centre. Il permet également l'entrée prioritaire dans le bâtiment en cas de grande affluence.

Sur onze mois, plus de 53 000 laissez-passer ont été vendus dont 16 % à plein tarif et 84 % à demi-tarif. L'analyse des titulaires fait apparaître que les premiers adhérents du Centre sont jeunes (28 % ont moins de 15 ans et 62 % ont moins de 35 ans), et Parisiens (58 % Paris, 36 % Région parisienne, 6 % Province). Ils sont en majorité scolaires, étudiants (37 %) ou enseignants, animateurs (19 %) ou cadres moyens (18 %).

Les laissez-passer permanents ont été vendus sur place à concurrence de 23 % et par l'intermédiaire des correspondants dans la proportion de 77 %.

Les correspondants du Centre.

Relais d'information sur les activités du Centre dans les entreprises, les associations, les écoles, les organismes culturels, les groupes familiaux et amicaux, les correspondants font partie du grand public. Par leur action, ils suscitent autour d'eux la curiosité en faveur du Centre et provoquent de nombreuses adhésions au *laissez-passer permanent*.

Pour les aider dans leur mission, ils reçoivent de la cellule Promotion public une information complémentaire sous forme de visites, rencontres. Ils ont à leur disposition au Centre une salle où ils peuvent se rencontrer, se documenter, y tenir des séances de travail. Cinquante-deux animations, présentations d'expositions ou rencontres ont été organisées à leur intention depuis le mois d'avril 1977. 20 % y ont participé au moins une fois.

Tous les deux mois, ils reçoivent le Bulletin du Centre. Les correspondants sont actuellement 1 800 : 500 relevant du secteur de l'enseignement, 400 des entreprises, 200 des associations, 700 groupes d'amis.

Ils ont très activement contribué à une meilleure connaissance du Centre.

L'action de prospection menée par la cellule « Promotion public » s'est fondée sur quatre secteurs principaux :

- Secteur « Associations »
- Secteur « entreprises »
- Secteur « tourisme »
- Secteur « enseignement ».

L'action menée dans chacun de ces secteurs a permis l'alimentation du fichier d'adresses informatisé qui existe au Centre depuis 1975 et dont la gestion relève d'une cellule « fichier ». Fin 1977, le nombre de fiches s'élève à 90 000.

La cellule Accueil.

L'accueil général se décompose en deux types d'activités :

- la gestion des agents d'accueil postés aux entrées du Centre, côté piazza, côté rue du Renard, soit au total onze agents plein temps et six agents mi-temps qui assurent l'accueil et l'information du public sur toutes les activités du Centre de 12 heures à 22 heures.

- l'organisation et la gestion des visites « découverte du Centre », différentes de celles organisées par le Musée national d'art moderne et la bibliothèque publique d'information.

Au cours de l'année 1977, 3 370 groupes ont été reçus en visite guidée, soit une moyenne de 306 groupes par mois, sur onze mois, avec des pointes de plus de 400 groupes en mars, juin et novembre. Ces visites, assurées par vingt-cinq conférenciers, sont de trois types :

- *visite découverte du Centre* qui a pour but de donner un aperçu général des activités du Centre et représente 80 % des visites. Elle est organisée sur rendez-vous.

- *visite technique* qui s'adresse principalement à des ingénieurs et architectes, organisée sur rendez-vous. Cette visite se fait par groupe de dix personnes et donne accès aux locaux de climatisation installés dans les sous-sols et à la terrasse du sixième étage.

- *visite fixe* qui a lieu deux fois par jour en semaine et les samedis et dimanches. Chaque visite comporte vingt-cinq personnes.

Ces visites se font en français, anglais, allemand, espagnol, italien.

Les trois premières langues étant les plus demandées en 1977 ; 99 groupes d'étrangers ont été reçus et 533 groupes de province.

Les principales demandes de visite de groupes proviennent des scolaires et, compte tenu de l'ampleur de la demande, la cellule Accueil s'est trouvée dans l'obligation d'en refuser une partie.

L'Atelier des enfants.

Dans les 1 000 m² qui lui sont consacrés, l'Atelier des enfants accueille les enfants de 4 à 12 ans seuls ou

en groupes dans un environnement conçu à leur mesure.

- *Les enfants individuels* (enfants des visiteurs et des habitants du quartier) sont accueillis le mercredi et le samedi pour des séances d'animation organisées autour du jeu pris comme une activité d'éveil et de rencontre.

- *Les scolaires* sont reçus quatre matinées par semaine dans le cadre du tiers temps pédagogique, par trente animateurs, plasticiens, marionnettistes, danseurs, comédiens, dans les six ateliers qui fonctionnent simultanément et qui sont consacrés chacun à une forme d'expression : dessin, volume, couleur, jeu corporel, image, lumière.

Les animations.

De mai à décembre 1977, l'Atelier des enfants a reçu 41 918 enfants dont 22 008 scolaires, de la classe maternelle à l'entrée en sixième.

Des animations particulières ont été consacrées aux enfants handicapés (déficients visuels, auditifs, psychotiques). Dans ce domaine, la fin de l'année a été marquée par l'organisation d'une exposition-animation destinée en priorité mais non pas exclusivement aux déficients visuels : « *Les mains regardent* », présentant un musée à toucher. Cette découverte du toucher conçue comme une activité d'éveil est destinée à développer la sensibilité artistique des enfants. Cette exposition deviendra itinérante en 1978.

Les animations organisées par l'Atelier dans les écoles de Paris et de la Région parisienne ont déjà été évoquées.

De mars à juillet, l'Atelier des enfants a invité neuf artisans à venir présenter leur activité aux enfants. Les séances les plus appréciées ont concerné : le maître verrier, le marqueteur de paille et le fabricant d'automates.

Deux séances d'initiation au rythme et à la danse de l'Inde ont également été organisées ; elles ont permis aux enfants de s'initier de façon très réussie à une forme particulière d'expression de la sensibilité.

Le matériel pédagogique

de l'Atelier des enfants comprend, outre les expositions itinérantes déjà mentionnées, un service de prêt mis à la disposition des écoles qui distribue des collections composées d'albums et de cassettes et une diathèque proposant des séquences de textes et de diapositives à acquérir ou à emprunter.

Comme l'année précédente, l'Atelier des enfants a organisé en 1977 *des cycles de formation* d'animateurs pédagogiques.

Ces stages, d'une durée variable selon la catégorie de personnes concernée (six semaines, trente-cinq heures par semaine pour des élèves d'écoles d'art ou des éducateurs d'enfants ; neuf semaines, trois heures par semaine pour le cycle destiné à des instituteurs ; une semaine à temps plein pour les personnels des musées). Ils ont touché 250 stagiaires.

Les activités de la cellule Liaison-enseignement.

Rattachée à la Présidence, la cellule Liaison-enseignement est animée par deux professeurs mis à la disposition du Centre par le ministère de l'Éducation. Elle est chargée de développer les échanges entre le Centre et le ministère de l'Éducation et exerce ses activités dans les domaines de l'information, de la formation, de la recherche et de l'expérimentation pédagogique.

La liaison enseignement et l'information.

La liaison enseignement donne aux enseignants une information sur les ressources et les activités du Centre et sur la façon de les utiliser.

Elle établit un échange permanent avec les différentes

instances du ministère de l'Éducation mais également avec les instances pédagogiques d'autres Ministères (ministère de la Culture, des Universités, des Affaires étrangères, de l'Agriculture, de la Défense nationale, etc.) et celles des pays étrangers.

Elle organise :

- *des séances de sensibilisation et d'information* pour certains personnels du ministère de l'Éducation (chefs d'établissements, conseillers en formation continue, professeurs, bibliothécaires-documentalistes).

- *des visites d'information* pour les élèves et les stagiaires de formation continue des établissements scolaires.

- *des visites « Découverte du Centre »* en liaison avec le service d'Accueil du Centre (environ 400 visites par mois).

- *des visites « à la carte »*, selon les désirs des demandeurs.

- *des séances et journées d'accueil* organisées pour des partenaires privilégiés, considérés comme devant être des relais entre le Centre et l'enseignement.

La liaison enseignement et la formation.

La cellule Liaison-enseignement mène, soit directement, soit par l'intermédiaire des départements et des services communs, un certain nombre d'actions de formation de plus ou moins longue durée.

- Stages de formation pour guides-conférenciers (deux ou trois semaines par année scolaire).

- Actions de formation pour enseignants (initiation à l'art moderne, méthodologie de la recherche documentaire, etc.).

- Action de formation pour les élèves et stagiaires de formation continue.

Pour le public concerné par cette dernière forme d'action, le Centre, surtout la B.P.I., peut jouer un rôle capital et absolument nouveau. Des stages sont organisés en liaison avec le service pédagogique de la B.P.I. afin d'apprendre aux élèves à utiliser tous les supports, écrits et audiovisuels offerts par la B.P.I.

- Séances d'étude, de recherche, de travaux pratiques et direction de travaux universitaires.

- Stages de longue durée (un à plusieurs mois). La cellule accueille des stagiaires français ou étrangers envoyés par le ministère de l'Éducation et les pays étrangers.

La liaison enseignement et la recherche et expérimentation pédagogiques.

Une mission importante de la liaison-enseignement consiste à rechercher, avec ses partenaires extérieurs et intérieurs comment le Centre peut mettre plus facilement et plus clairement ses ressources à la disposition d'un public scolaire et de non-initiés.

Pour ce faire : elle organise des réunions, des rencontres, des séminaires avec les partenaires intéressés. Quand les départements et les services communs le demandent, elle joue le rôle de conseil pour la conception, la réalisation et la diffusion des expositions, des manifestations, des publications, etc.

Elle mène avec le ministère de l'Éducation (et notamment la mission d'action culturelle en milieu scolaire, la délégation académique à la formation continue de Paris), des actions pédagogiques pilotes (théâtre, poésie).

Elle anime la commission des films à caractère pédagogique qui, à ce jour, a visionné plus de trois cents films.

Certains de ces films, consacrés à la création plastique, architecturale, littéraire et musicale de notre époque seront projetés dans le Centre, en 1978, pour favoriser une initiation pédagogique du public scolaire aux tendances de l'art contemporain.

Les activités propres aux départements et organismes associés

1. Le Musée national d'art moderne.

Le musée est l'un des deux départements du Centre Georges Pompidou.

Il est dirigé par M. Pontus Hulten.

Il dispose à l'intérieur du Centre de 16 650 m² de locaux répartis sur quatre niveaux :

- les galeries expérimentales du rez-de-chaussée,
- la documentation, le cabinet d'art graphique et l'administration au second étage,
- les collections permanentes réparties sur 12 190 m² aux troisième et quatrième étages.

Le musée a également la possibilité d'utiliser les espaces communs du Centre : les espaces d'expositions temporaires (cinquième étage et Forum) et les terrasses.

L'organisation du musée repose sur trois services :

- le service des collections,
- le service des expositions et manifestations,
- le service de la documentation.

Les collections

• Présentation du musée.

Les collections constituent aujourd'hui le musée le plus important en Europe et l'un des plus beaux dans le monde, pour la connaissance de l'art moderne et contemporain. Elles permettent de situer le développement de la création en France depuis le début du siècle dans sa relation avec les grands courants internationaux.

Deux idées maîtresses ont présidé à l'installation des collections : faire du musée un lieu où le visiteur peut aller et venir en fonction de ses goûts, tout en respectant et soulignant la succession des œuvres dans le temps. On a cherché à les présenter dans l'ordre de leur succession chronologique, pour que soit rendu plus intelligible aux non-initiés l'art contemporain, tout en soulignant l'évolution des grands maîtres du vingtième siècle, sans perdre de vue le déroulement des influences réciproques qui lient entre eux les créateurs et maintiennent en liaison ou en opposition les grands courants de pensée et de sensibilité.

Dans cette optique, plusieurs circuits de visite ont été organisés :

— le premier, destiné aux visiteurs pressés, s'organise autour des œuvres maîtresses du musée, présentées dans de vastes places ouvertes.

— A partir de ce circuit principal, le visiteur qui dispose de plus de temps, peut approfondir sa connaissance du musée en pénétrant dans de petites salles plus intimes où sont exposées des œuvres généralement de petit format, qui évoquent un artiste ou un mouvement artistique.

— Un troisième circuit, « connaissance de la collection » permet d'organiser de façon temporaire des présentations homogènes d'ensembles individuels ou thématiques, ensembles qui peuvent ensuite être prêtés à des musées de province.

— Le dernier circuit est destiné au public spécialisé

(étudiants, artistes, chercheurs) qui peut avoir accès à une partie des collections non exposée, grâce à des réserves suspendues électriquement et consulter des programmes audio-visuels relatifs aux collections du musée.

• Acquisitions et échanges.

La politique d'acquisitions engagée depuis plusieurs années par le musée s'est poursuivie, en 1977, sur les différents plans que la direction du musée a définis : — Acquérir des œuvres majeures de l'histoire de l'art moderne afin de reconstituer le développement des grands moments de la création en comblant des lacunes importantes des collections, notamment dans les tendances constructivistes et surréalistes, ou en renforçant des ensembles existants (sculpture cubiste). Les acquisitions se sont faites par achat (par exemple : « *La Sieste* » (1925) de Miro, « *La Bouteille de Beaune* » (1918) d'H. Laurens, « *Remember uncle August the unhappy Invention* » (1919) de Georges Grosz, « *La toilette de Cathy* » (1933) de Balthus, ou par donation (ensemble exceptionnel de sculptures cubistes de Duchamp-Villon, œuvres importantes de Miro, Giacometti, œuvres constructivistes de la donation Seuphor, et portrait de Tatlin (1911) par Larionov dans la même donation, dessins de Joan Miro, de La Fresnaye, Archipenko, Gaudier-Brzeska, Jean Helion, etc.).

— Constituer une collection d'art contemporain national et international reflétant de manière significative les courants les plus importants de la création actuelle. Ces acquisitions se sont faites également par achat (par exemple : œuvres de Soto, Lichtenstein, Titus-Carmel, Lhose, Fontana, Lopicque, D. Tanning, Louis Cane, Martial Raysse, Oyvind Fahlström, Christian Boltanski) et par donation (très importants ensembles offerts par la Menil Foundation, œuvres de Jackson Pollock, Larry Rivers, Andy Warhol, et la Scaler Foundation (Sam Francis), œuvres de Burri, Tapes, Lopicque, A.E. Bergman, Frankenthaler, Jean-Pierre Raynaud, Vasarely, Imaï, etc.). Ces efforts sont soutenus par les attributions consenties au Musée national d'art moderne par le Fonds national d'art contemporain qui permettent notamment de témoigner largement de l'état présent de la création en France.

— Constituer des ensembles significatifs de photographies et de films d'art et d'artistes. Des films ont été ainsi régulièrement acquis par le musée qui possède dès à présent l'ensemble européen le plus important de films d'artistes ou sur l'art. Une importante donation de plus de deux cents photographies d'André Kertész a été en outre reçue par le musée.

Au total, plus de sept cents œuvres ont été acquises en 1977.

Au mois de juin 1977 s'est achevée la reconstitution exacte de l'atelier Brancusi sur la place située devant le Centre. Elle permet de découvrir l'œuvre du sculpteur dans la lumière et le climat de création de l'atelier selon les vœux du sculpteur et les termes mêmes de la donation.

S'agissant des échanges, ceux-ci ont été organisés par une cellule spécialisée du musée avec des partenaires étrangers aussi bien que français.

Des prêts à plus ou moins long terme, provenant des collections publiques françaises ou étrangères (Musée du Louvre, de Grenoble et de Nice, Musée du Petit Palais, Musée Rodin, Stedelijk Museum d'Amsterdam, Musée Guggenheim de New York, Musées soviétiques, Musée de Lodz, Musée Brera de Milan, Collection Ludwig d'Aix-la-Chapelle), ou d'ateliers d'artistes (Max Ernst, Magnelli, Hartung) ont permis d'enrichir ce panorama.

En 1977, trente-sept œuvres des collections du musée ont été prêtées à des expositions organisées à Paris, quatre-vingt-cinq en province et cent vingt-quatre à l'étranger, soit deux cent quarante-six.

• **Pédagogie.**

L'animation pédagogique est confiée au sein du service des collections à une cellule spéciale.

L'animation se déroule sous forme d'un dialogue et dure de une heure trente à deux heures. A la différence des visites-conférences qui traitent d'un sujet précis, ces animations constituent plutôt un essai de sensibilisation aux arts plastiques, dans une perspective d'approfondissement relié à un programme éducatif.

Les actions d'animation se déroulent dans de petites salles pédagogiques qui permettent aux animateurs d'illustrer par des programmes audio-visuels telle ou telle période de l'art du vingtième siècle représenté au musée, sans perturber la visite du reste du public. Le budget d'animation pour 1977 prévoyait d'assurer une moyenne de 160 animations sur neuf mois. En fait, du 15 février au 22 décembre, soit sur presque sept mois, compte tenu des vacances scolaires, la cellule a assuré 1 376 animations avec des pointes de 250 animations certains mois. Ces animations s'adressaient à des élèves provenant :

- de Paris (21,70 %)
- de banlieue (38,55 %)
- de province (35,99 %)
- et même de l'étranger (3,76 %).

L'animation pédagogique a touché cette année non seulement le public scolaire, mais aussi les adultes : Associations culturelles, formation permanente des Comités d'entreprise, enseignants en recyclage. Ces derniers ont été nombreux à suivre des cycles afin de s'informer, de poursuivre le travail d'animation en classe ou d'assurer eux-mêmes une séance de sensibilisation. La cellule a assuré des cycles pour des institutrices d'écoles maternelles, des enseignants d'arts plastiques, des écoles normales d'instituteurs. La présentation didactique du musée est assurée également sous forme de feuilles ronéotypées disposées dans chaque salle et par de grandes vitrines murales réunissant avec des œuvres, des photos, des documents divers et même quelques meubles qui permettent de situer certaines œuvres dans leur époque.

• **Restauration.**

Avant le transfert, avec l'aide de l'atelier de restauration des Musées nationaux, près de 1 200 œuvres ont été systématiquement examinées : cinq restaurateurs ont traité 250 tableaux (refixages, nombreuses interventions sur les œuvres et leurs supports).

Des restaurateurs surveillent les collections depuis leur installation au Centre Georges Pompidou. Ils assistent les conservateurs dans leur décision concernant les mouvements des œuvres, procèdent à des interventions légères. Des campagnes plus approfondies ont néanmoins touché des œuvres récemment acquises (donations Lipchitz, Duchamp-Villon, Seuphor).

2. Le service des expositions.

Outre les cinq grandes expositions évoquées précédemment, le service des expositions a organisé en 1977 un grand nombre de manifestations qui ont visé tant à mettre en valeur les collections nationales, qu'à assurer l'ouverture du musée à des artistes peu connus et d'une manière générale à la création artistique contemporaine ou à rechercher de nouveaux types de manifestations.

• **La mise en valeur des collections nationales.**

Plusieurs expositions se sont appuyées sur les collections du musée, en particulier le fonds du Cabinet d'art graphique dont les nouvelles acquisitions ont été présentées à l'ouverture du Centre. L'occasion de grandes donations, telle Kertesz, a également permis l'organisation d'expositions, ainsi que les grands anniversaires : Hommage à Raoul Dufy. A travers ses propres collections auxquelles s'ajoutent celles du Fonds national d'art contemporain, le musée a également pu compléter les grandes expositions, notamment avec les quelques « *peintres américains à Paris* », parallèlement à Paris-New York.

• **L'ouverture du Musée à des artistes peu connus et d'une manière générale à la création artistique contemporaine.**



Les collections du Musée.

La vocation des galeries contemporaines consiste à faire connaître les différents aspects de l'art vivant. En ce sens, les expositions individuelles ou thématiques présentées durant cette année, ont permis de rendre compte de nombreux courants nationaux et internationaux actuels. L'accent a été mis sur la présentation d'œuvres récentes, plutôt que sur des rétrospectives : *Richter, On Kawara, The Art Show de Kienholz, Claes Oldenburg, Américains à Paris, Topino-Lebrun, Louis Cane, A propos de Nice*.

D'autre part, un effort particulier a été réalisé auprès des jeunes artistes travaillant en France (Paris et Province) avec la série d'expositions inaugurée à l'automne sous le titre « *Ateliers aujourd'hui* ». Tous les mois, deux artistes encore peu connus sont exposés ensemble avec une documentation sur le lieu où ils travaillent.

• **La recherche de nouveaux types de manifestations.**
La nature du Centre et les espaces qu'il offre ont permis dans certains cas l'organisation de manifestations d'un type nouveau. Un groupe d'artistes animé par Jean Tinguely, Niki de Saint Phalle et Bernard Lüginbuhl a construit dans le Forum un environnement gigantesque : le Krokrodrome. A l'intérieur de cette structure figurait le *Musée Sentimental* et la *Boutique Aberrante* imaginés par Daniel Spoerri.

• **La photographie.**

Si peu d'expositions de photographies avaient été jusque-là organisées par le M.N.A.M., l'année 1977 a vu la présentation de six expositions de photographies dans le Centre, parmi lesquelles des hommages rendus à quelques grands maîtres de cette discipline : Strand, Kertesz, Marey. Par ailleurs, un très grand nombre de photographies prêtées par la Bibliothèque nationale ont été présentées au Musée dès l'ouverture.

La documentation.

La documentation réunit un ensemble d'informations et de documents relatifs à l'histoire de l'art du vingtième siècle et aux développements de l'art contemporain international.

« Banque d'information » indispensable au travail quotidien de recherche nécessaire aux expositions et aux publications du Musée, elle est également ouverte depuis le mois de mars à un public très spécialisé qui peut consulter dans la Bibliothèque un certain nombre d'ouvrages en libre accès et sur demande tout ouvrage plus rare, microfilm de document ou dossier sur les artistes.

• **Dossiers d'artistes.**

En 1977, l'effort a porté particulièrement sur la création de boîtes documentaires concernant les artistes « historiques » du vingtième siècle, complétant les quelques 6 000 dossiers d'artistes très contemporains. Ces boîtes comprennent, outre tout document imprimé autres que catalogues ou monographies, des articles les concernant et une importante iconographie en noir et blanc, obtenue par le dépouillement des ventes publiques, ou par des ensembles de photos. Quatre cents boîtes sur les principaux artistes du vingtième siècle ont été ainsi ouvertes et environ 4 500 photographies d'œuvres ou sur les artistes acquises grâce à des dons ou à des achats y ont été distribuées.

• **Bibliothèque.**

Aux 18 000 livres, 4 300 catalogues et 1 300 périodiques qui constituaient le fonds, sont venus s'adjoindre en 1977, 5 000 livres et 2 000 catalogues.

Plusieurs manuscrits inédits d'artistes ont été acquis en vue de publications ultérieures (correspondance Cocteau-Lhote, Lettres de Miro et de Magritte).

De nombreuses donations de livres et de documents ont été faites au cours de l'année à la documentation :

c'est ainsi que Mme Teeny Duchamp a fait don de la bibliothèque artistique de Jacques Villon (800 numéros) ; la famille d'André Malraux a confié la bibliothèque de l'écrivain (2 500 ouvrages) ; la famille d'Alexandre Calder a donné un superbe ensemble iconographique sur le grand sculpteur d'environ 2 000 photos. Enfin, la Japan Foundation a offert 600 ouvrages illustrés sur l'art japonais, qui constituent un ensemble unique à Paris.

• **Diathèque.**

Elle s'est enrichie de 5 000 diapositives supplémentaires, à la suite de campagnes de diapositives faites systématiquement dans les expositions.

Cellule Cinéma-vidéo.

Créée en décembre 1976 auprès du Directeur du Musée, la cellule Cinéma-vidéo du Musée national d'art moderne a organisé, durant les onze mois d'activité du Centre, 1 152 séances de projection, tant dans les espaces propres du Musée que dans les locaux communs, et trente-quatre manifestations en province.

Ces séances se sont presque totalement partagées entre la diffusion de documents audio-visuels, complément didactique des activités du Musée (notamment « *Paris-New York* » à travers les archives de l'I.N.A.) et des œuvres de création utilisant le support filmique ou vidéographique, qu'il s'agisse de la présentation d'œuvres individuelles (Paul Sharits, Werner Nekes et Dore O', Robert Breer, Takahiko, Imura, Émile de Antonio, Martial Raysse), ou de séries thématiques (sélection du Festival d'Animation d'Annecy, Cinéma expérimental italien, l'avant-garde actuelle, dans le cadre du Festival de Paris, Cinéma soviétique de 1917-1977...).

Enfin la politique d'acquisition d'œuvres vidéographiques ou cinématographiques s'est poursuivie puisque trente et une œuvres ont été acquises au cours de l'année, mais la production n'a pas pu être aussi importante que prévue, seules deux bandes vidéo documentaires ont pu être réalisées sur Hélon et Hartung, ainsi qu'un film d'animation d'après les photographies de E.J. Marey, tandis que la réalisation d'une œuvre expérimentale a pu être confiée à six artistes différents.

Les moyens financiers du Musée national d'art moderne sont résumés dans le tableau ci-dessous :

M.N.A.M. budget 1977	Fonctionnement en millions de F
Fonctionnement des services	4,8
Manifestations	7,3
(Acquisitions d'œuvres d'art, pour mémoire	(7,6)
Total	12,1
(hors charges de personnel)	

2. / Le Centre de création industrielle.

Le Centre de création industrielle est l'un des deux départements du Centre Georges Pompidou. Il est dirigé par M. Jacques Mullender.

Le Centre de création industrielle rend compte des relations entre les individus, les espaces, les objets et les signes. A ce titre, ses attributions s'exercent particulièrement sur l'architecture, l'urbanisme, le design industriel, les communications visuelles et les fonctions collectives (équipements et espaces publics).

Il dispose au Centre d'une vaste galerie d'actualité et d'une galerie rétrospective au rez-de-chaussée, d'une salle d'actualité contenant la documentation, la bibliothèque et la médiathèque. Comme les autres organismes et département du Centre, le Centre de création industrielle peut disposer des espaces communs : forum, espace d'exposition du cinquième étage.

La structure administrative du C.C.I. est double. Elle comprend d'une part, des services spécialisés par moyens d'expression :

- expositions, manifestations,
- documentation,
- édition,
- relations publiques.

Chacun de ces moyens d'expression nécessite en effet une technique particulière qu'il est indispensable de mettre au service de l'ensemble de l'organisme.

D'autre part des services spécialisés par objectifs :

- équipements publics et fonctions collectives,
- design.

Expositions et manifestations.

Au contact depuis sa création en 1969 avec un public spécialisé (architectes, designers, etc...) ou désireux de trouver une approche nouvelle de son environnement fondée sur un décroisement des techniques ou des regards, le Centre de Création Industrielle regroupait autour de ses expositions du musée des Arts décoratifs environ 3 000 à 5 000 personnes par mois. Depuis son installation au Centre Georges Pompidou, en un lieu qui le fait visiter par 50 % environ des visiteurs du Centre, il reçoit 300 000 personnes par mois, soit cent fois plus. C'est une brusque mutation de taille. C'est aussi un changement de nature car, au public spécialisé ou motivé se sont substitués des publics très divers : de l'étranger ignorant le français et donc sensible seulement au message de la photographie et de l'objet, aux jeunes avides de l'avenir mais souvent éloignés des origines et des développements de la création industrielle, aux habitants des villes et des campagnes, aux travailleurs manuels comme aux amateurs des beaux arts qui n'ont pas toujours conscience que l'objet, la maison, l'affiche, la manière de vivre constituent des éléments de civilisation qu'ils façonnent et subissent. Tous ces publics, aux profils variés et perpétuellement changeants (à la fois au rythme des temps libres et des vacances ou des thèmes de manifestations) rendent particulièrement difficile la détermination des « cibles » qui influencent tant le choix que le mode de présentation des expositions.

L'année 1977 a donc constitué pour le C.C.I. une année expérimentale tant par la variété des sujets abordés que par leurs méthodes d'approche.

Le programme des expositions pour 1977 a comporté :

- 25 expositions dans la Galerie d'actualité parmi lesquelles :
 - Anatomie d'un bâtiment : présentation du Centre Georges Pompidou ouverte dès le jour de l'inauguration, de même que :
 - Femmes d'un jour : la place tenue par les femmes dans la presse écrite et la publicité,

— Le programme d'architecture nouvelle : cinq années du plan construction ; les avatars de miss Liberty ; cafés, bistrot et Cie, etc...

• Les expositions dans les espaces communs.

— Dans le forum : *Archéologie de la ville* (exposition inaugurale), les timbres-poste des Nations Unies au service de la coopération et de l'art.

— Dans l'espace des expositions temporaires du cinquième étage : *La ville et l'enfant*.

— Dans le foyer des salles de spectacle du sous-sol : *L'architecture de théâtre*.

— Au niveau accueil : *L'art et l'automobile et les métiers d'art*.

— Six expositions ou participations à l'extérieur du Centre (non compris les expositions itinérantes) : *L'affiche cubaine*, *Artisanat et église* (exposition internationale Exempla à Munich), *Le culte et ses objets*, Frank Lloyd Wright, *Le Familistère de Guise*, *Innova 77*.

L'année 1977 aura donc été marquée par le Centre de création industrielle par trente-sept créations originales et cent quatre-vingt-neuf présentations d'expositions au public.

Documentation.

Le Centre de création industrielle met à la disposition du public une documentation spécialisée dans les domaines qui lui sont impartis. Une concertation périodique s'est établie sur ces domaines avec la Bibliothèque publique d'information. Cette documentation, fréquentée par des professionnels depuis plusieurs années, sera plus largement opérationnelle pour le grand public au début de 1978. Elle s'exerce dans trois directions :

• *documentation écrite* comprenant environ 6 100 titres (livres, catalogues) et 240 revues, auxquels s'ajoutent des dossiers thématiques, des dossiers regroupant les réalisations de concepteurs français et étrangers, et des fichiers. Ceci constitue environ un doublement de fonds par rapport à fin 1976.

En 1977, le C.C.I. a acquis le fonds documentaire (bibliothèque et dossiers) sur l'architecture du Centre d'information et de documentation du bâtiment (C.I.D.B.). Des liaisons sont établies avec d'autres centres documentaires ainsi qu'avec des entreprises privées, afin que le C.C.I. puisse informer le public du Centre Pompidou sur la localisation précise des informations recherchées.

• *documentation visuelle*. Une diathèque répartie en trois sections (architecture et urbanisme, design industriel, communications visuelles) comprend au 1^{er} janvier 1978 plus de 27 000 diapositives. Les droits de reproduction (édition, diffusion pédagogique) de ces diapositives sont le plus souvent détenus par le C.C.I. Des séries de diapositives sont depuis la fin 1977 louées au public afin de servir de support à des conférences ou à des débats à caractère culturel et pédagogique.

• *information sur les produits* (rattaché au service Design). Le système expérimental d'information sur les produits doit permettre aux usagers de sélectionner les produits en fonction de leurs exigences et notamment de l'usage qu'ils souhaitent en faire. Le système a été mis à la disposition du public du Centre Pompidou en septembre 1977 pour environ 4 000 produits constituant quelques familles de l'équipement domestique. Le système déjà présenté à titre d'essai à la Foire de Nancy en 1976 a été de nouveau testé sur le grand public au Salon des Arts Ménagers 1977 à Paris.



Les publications du C.C.I.

Edition.

Le C.C.I. assure la publication des documents d'accompagnement de ses expositions et manifestations ainsi que des textes ou des documents graphiques non liés à des expositions.

Les expositions donnent lieu à publication d'affiches, de cartes postales, de posters et de catalogues, ces derniers assurant notamment un suivi apprécié des expositions itinérantes. En 1977, les catalogues suivants ont été publiés : « *Archéologie de la ville* », « *Qui décide de la ville* », « *L'affiche cubaine* », « *L'imagerie politique* », « *Cafés, bistrots et C'* », « *La marque* », « *Bande dessinée et vie quotidienne* », comportant chacun quarante-huit pages largement illustrées en noir et blanc. La grande manifestation « *La ville et l'enfant* » a fait l'objet en octobre 1977 d'un catalogue de trois cent vingt pages.

En 1977, le C.C.I. a publié trois livrets de diapositives « *Ouvrages d'ingénieurs au dix-neuvième siècle* », « *Construction du Centre Pompidou* » (deux livrets différents). Il prépare en fin d'année le lancement d'une collection de brochures sur les équipements collectifs dans le cadre d'une collection intitulée « *Culture au quotidien* ». Une publication nouvelle mise à la disposition du public sur les produits destinés aux consommateurs, prend le nom de « *L'Utile* ».

La revue *Traverses* poursuit sa recherche fondamentale et sa réflexion critique. Trois numéros ont paru en 1977 : n° 7 *Maquiller* (mars), n° 8 *Les bêtes* (juin), n° 9 *La ville* (octobre). Un index du matériel muséographique (tome 1) a été publié en juillet 1977 à l'intention des responsables de musées publics et privés.

Relations publiques.

Cette cellule comprend un service de presse qui diffuse les communiqués concernant l'activité du C.C.I. Elle publie tous les mois le Bulletin d'information du C.C.I., reçoit des groupes de visiteurs, organise des rencontres.

Elle travaille en liaison avec le service des relations extérieures général du Centre.

Relations avec les collectivités publiques.

Les missions et l'activité de ce service ont déjà été analysées dans le cadre des rapports du Centre avec l'extérieur.

Le design.

Le C.C.I. ne constitue pas un « Design Center » au sens qui est donné à de tels organismes à l'étranger et notamment en Angleterre : centre de sélection et de promotion des produits nationaux en vue de favoriser leur expansion, notamment sur les marchés extérieurs (sélection et promotion étant fondées sur des critères de qualité esthétique ou fonctionnelle). Le service design du C.C.I. se situe dans un autre domaine que la promotion commerciale. Il n'aborde pas le rapport qualité-prix et a, sur ce point, clairement défini ses limites avec l'Institut national de la consommation. Mais il s'efforce de définir la fonction que les objets remplissent, ou devraient remplir, pour satisfaire les besoins des usagers. Il procède donc à l'analyse de ces besoins, des moyens techniques capables d'y répondre, ainsi qu'à des tests fonctionnels sur les objets existant sur le marché français. Son objectif est d'aider l'usager à reprendre l'initiative devant les produits que lui offre la création industrielle. Le C.C.I. propose une pédagogie du choix qui redonne à l'acheteur la capacité de décider en face d'un vendeur qui veut transférer ce que le producteur lui a confié. Agir sur l'usager, c'est ainsi permettre à celui-ci de faire connaître au concepteur ce qu'il pense, afin de le guider dans ses recherches et ainsi de partager avec lui les responsabilités de la création.

Par la publication de brochures et d'articles, par une démonstration devant le public, par une exposition-témoign « *Comment préparer les repas* » présentée en novembre 1977 au Centre Pompidou, la démarche

entreprise en 1974 par le C.C.I. a commencé à apparaître en 1977 comme un maillon nouveau dans une politique nationale de la consommation.

Rencontres, débats et animations.

En 1977, le C.C.I. a organisé, à l'occasion de ses expositions, des débats avec le grand public ainsi que des rencontres avec les professionnels. Deux débats auxquels ont participé largement les riverains du Centre Pompidou, ont abordé la construction et le rôle du Centre. Un débat sur le rôle de l'affiche politique et les méthodes de la propagande politique a regroupé les représentants de tous les partis politiques. L'exposition sur le « *Design aux Etats-Unis* » a donné lieu à une rencontre entre designers français et américains.

Six conférences-débats avec de jeunes architectes contemporains ont eu lieu à l'occasion de l'exposition du Plan-Construction. Six animations avec des créateurs de prêt-à-porter se sont déroulées dans le cadre de l'exposition « *Le vêtement épinglé* ».

Dans le dernier trimestre 1977, le C.C.I. a entrepris un programme de rencontres entre des professionnels et le public. Une première série de huit conférences-débats faites par des architectes internationaux, avec présentation de photos et plans a eu lieu en octobre et

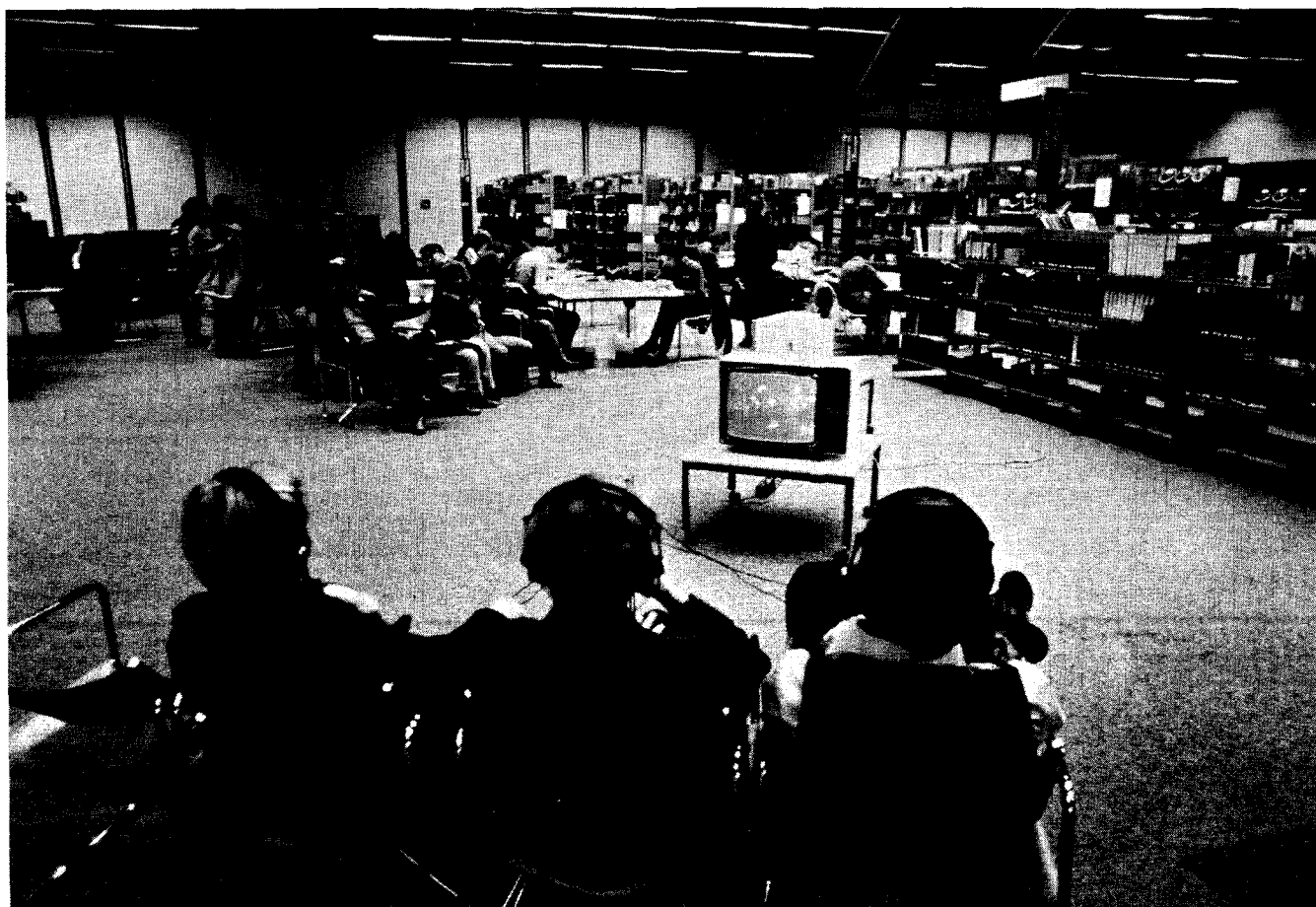
novembre 1977 sous l'égide de l'association « *Architecture et construction* ». Quatre débats groupant de nombreux professionnels et le public ont eu lieu sur les thèmes « *Temps enfants, Temps parents, L'enfant en danger, Design et études de marché, Couleur et santé* ».

Le C.C.I. a enfin participé en 1977 au Congrès international des graphistes (Zurich, avril 1977) et au Congrès international des designers industriels (Dublin, septembre 1977).

Les moyens du Centre de création industrielle sont résumés dans le tableau ci-dessous :

C.C.I. budget 1977	Fonctionnement en millions de francs
Fonctionnement des services	3,7
Manifestations	4,2
Total	7,9

(hors charges de personnel).



Le Bibliothèque Publique d'Information.

3. / La bibliothèque publique d'information.

La B.P.I. a été érigée en établissement public autonome par un décret en date du 26 janvier 1976.

Aux termes de ce décret, la bibliothèque a pour mission « d'offrir à tous et, dans toute la mesure du possible en libre accès, un choix constamment tenu à jour de collections françaises et étrangères, de documents d'information générale et d'actualité ».

La bibliothèque est liée au Centre Georges Pompidou par une convention d'association conclue le 20 décembre 1976. Elle est administrée par un conseil de seize membres, placé sous la Présidence de M. Jean Millier, Président du Centre Georges Pompidou.

Le Directeur de la Bibliothèque est M. René Fillet qui a succédé à M. Jean-Pierre Seguin le 1^{er} septembre 1977.

La Bibliothèque dispose au Centre Georges Pompidou de trois espaces distincts, mais complémentaires :

• la Bibliothèque proprement dite :

premier étage — 4 700 m²

(espace de lecture).

deuxième étage — 4 700 m²

(accueil, salle de conférence, iconographie, administration).

troisième étage — 4 700 m²

(espace de lecture).

• la salle d'actualité et la Bibliothèque des enfants : 1 125 m² au niveau de la place et sous la rue Rambuteau.

En outre, elle dispose de salles de réunion, de salles d'études et de salles d'exposition.

La Bibliothèque proprement dite est complétée par un service iconographique et une Médiathèque de langues. Au cours de l'année 1977, l'activité de la Bibliothèque s'est déroulée de la manière suivante :

Collections.

Le tableau suivant résume les acquisitions de l'année et donne l'état des collections au 31 décembre 1977.

Type de documents	Unités disponibles à l'ouverture	Unités commandées en 1977	Total au 31-12-1977
Ouvrages (titres)	180 000	27 647	207 647
Périodiques (titres)	1 887	612	2 499
Microfiches (titres)	3 000	545	3 545
Microfilms (titres)	430	31	461
Jacquettes (titres)	—	256	—
Cours de langues	328	183	511
Documents sonores	11 000	—	11 000
Films (titres)	550	300	850
Diapositives (séries)	1 600	70	1 670

En ce qui concerne les livres, les acquisitions effectuées en 1977 ont visé à harmoniser les différents fonds (philosophie, sociologie, urbanisme), et à assurer le développement de fonds mal représentés eu égard aux demandes justifiées des lecteurs (photo et cinéma par exemple) ou la constitution d'un fonds inexistant jusqu'alors (sciences occultes)...

Service iconographique.

Conçu pour être une information complémentaire aux livres et une nouvelle introduction à la lecture, le service Iconographique de la B.P.I. présente une collection de 150 000 images, anciennes et actuelles françaises et étrangères. Il constitue une nouveauté dans la mesure où il n'existe nulle part en France un fonds d'images de cette nature. Celles-ci se présentent sous forme de diapositives, provenant soit de séries éditées, soit de reproductions de documents de collections, d'archives de photographes professionnels et amateurs et de reportages commandés par la B.P.I.

Depuis le 1^{er} avril 1977 a été mise en fonctionnement une banque d'images qui permet des recherches iconographiques précises et approfondies.

Un fichier d'analyse des images est en cours de constitution. Il permettra de répondre efficacement à des demandes de plus en plus fines émanant du public.

La Médiathèque de langues.

Conçue et organisée pour permettre à tous de s'informer sur les langues vivantes et d'en aborder l'étude de façon individuelle et gratuite, la Médiathèque de langues est l'un des secteurs de la B.P.I. qui a connu la plus grande faveur auprès du public.

Au cours de l'année 1977, le fonds de la Médiathèque s'est considérablement enrichi surtout en ce qui concerne les méthodes (50 langues — 1 448 documents).

Des recherches poussées ont été faites pour combler les lacunes et présenter un éventail de langues suffisamment vaste pour répondre à la demande du public.

La projection individuelle par carrousels de séries de diapositives a d'emblée suscité un grand intérêt de la part du public, séduit par le libre accès à l'image et par la simplicité technique de consultation.

Plusieurs types de documents sont disponibles :

• *des méthodes d'apprentissage* (40 langues) comportant divers niveaux (initiation, perfectionnement, spécialisation).

• *des documents sonores* (100 langues) qui permettent d'une part l'approche d'une langue ou d'un dialecte pour lesquels il n'existe pas de méthode proprement dite, d'autre part le perfectionnement d'une langue déjà connue par l'audition d'une grande variété d'accents et d'expressions.

Ces documents sonores sont accompagnés de leur transcription écrite et souvent de leur traduction.

• *des documents visuels* (30 langues). Des films documentaires de court métrage, choisis en raison de la richesse de leur contenu linguistique et de l'aperçu qu'ils offrent sur la culture de leur pays d'origine, sont diffusés sur vidéo-cassettes.

La Médiathèque dispose de quarante cabines équipées de magnétophones à cassettes qui permettent l'enregistrement de la voix et la comparaison au modèle pré-enregistré. Douze de ces cabines sont équipées d'un poste de télévision pour la réception de documents vidéo.

Dans le cadre d'une recherche spécifique de la B.P.I., deux de ces douze cabines dites « unités expérimentales » comprennent une caméra de télévision. Celle-ci

permet d'enregistrer les mouvements des lèvres et de les comparer à ceux d'un modèle pré-enregistré.

La Salle d'actualité.

Antenne de la B.P.I., au rez-de-chaussée du Centre, la Salle d'actualité a pour fonction primordiale de présenter au public un grand choix de nouveautés du livre et du disque parues en France au cours des six derniers mois dans tous les domaines. Elle constitue ainsi une Galerie permanente d'information sur le livre et le disque. Elle doit être une incitation au lecteur à exploiter des fonds plus spécialisés des autres secteurs de la B.P.I.

Elle offre, en outre, aux lecteurs :

- un panorama de la presse française et étrangère d'environ 220 titres,
- un fonds de référence et d'information composé d'environ 3 000 ouvrages (encyclopédies, dictionnaires professionnels et guides divers) permettant à chacun de trouver une information rapide sur tous les sujets. Des conversations rencontres y sont organisées chaque semaine autour d'un thème, d'un auteur. Ont fait l'objet de débats en 1977, notamment : le thème de la prison, l'œuvre du poète et dramaturge Milosz, ou des livres tels que « *L'évangile au risque de la psychanalyse* » de F. Dolto ou « *La raison du plus fou* », de Daniel Karlin.

Quant au secteur discographique, il a connu un engouement considérable auprès du public.

La Bibliothèque des enfants.

Située au rez-de-chaussée, directement ouverte sur la piazza, la bibliothèque des enfants accueille les lecteurs de quatre à quatorze ans. Elle pratique, comme la B.P.I., le libre accès aux livres et aux différents supports audio-visuels : cassettes, diapositives, films.

Actuellement le fonds disponible est constitué par :

- 6 100 titres de livres (en trois exemplaires),
- 1 500 brochures Freinet (en deux exemplaires),
- 70 titres de périodiques,
- 800 disques,
- 50 films,
- 210 séries de diapositives.

Dans le courant du mois de décembre, dans le cadre des manifestations sur la ville lancées par le C.C.I., une présentation intitulée : « *La ville en poésie* » a été organisée sous forme de matinées.

Bien que le taux de fréquentation de la Bibliothèque des enfants soit difficile à évaluer, il est indéniable que celle-ci connaît un grand succès auprès du jeune public.



La Bibliothèque des enfants.

Les manifestations de la B.P.I. en 1977.

Un programme de grandes manifestations destinées à faire connaître la B.P.I. a été organisé en 1977, soulignant ses aspects les plus nouveaux ou illustrant les thèmes retenus par le Centre Georges Pompidou pour ses expositions inaugurales (Paris-New York : « échanges littéraires au XX^e siècle » et « la ville et l'enfant » : « la ville en images »).

La première exposition spectacle « une bibliothèque aujourd'hui du livre à l'audio-visuel » proposait au public une initiation aux nouveaux media audio-visuels tandis que les « Rencontres internationales de bibliothécaires », réservées à un public de professionnels ont permis à des bibliothécaires français ou étrangers de profiter de l'expérience de la B.P.I. en matière audio-visuelle.

« Faire un livre », exposition inaugurale de la salle d'actualité, annonçait sa vocation de « vitrine » de l'édition.

Mais à côté de ces grandes manifestations s'est mise en place, peu à peu en cours d'année, une animation plus « légère » (en temps de préparation, budget, moyens), à l'initiative des services iconographique et audio-visuel.

Ainsi ont été réalisées :

- des expositions à l'initiative du service Iconographique : quatre expositions de photographies *l'atelier de Nadar et la mode 1865-1913, regards sur l'Afrique, soixante ans de transports aériens français 1918-1978, six photographes en quête de banlieue.*
- Dans la Salle d'actualité : « La viole de Gambe », histoire et technique de fabrication d'un instrument ancien. « Faire un livre » et « La ville en images ».
- Des séances hebdomadaires de vidéo-information : projection de films documentaires sur vidéo-cassettes : Les masai du Kenya ; exploration des mers et géologie sous-marine ; qu'est-ce que le sous-développement ? Le Chili : rétrospective d'une expérience ; la formation professionnelle en France ; documents des frères Lumière.

- Des projections mensuelles de films documentaires accompagnées de débats avec réalisateurs ou spécialistes de cinéma :

- les photographes et le cinéma,
- le mariage aujourd'hui,
- le cinéma d'animation.

L'accueil des groupes.

Celui-ci a été assuré dès l'ouverture, répondant à la curiosité des spécialistes de tous ordres et plus précisément de bibliothécaires, documentalistes et enseignants.

Très rapidement, au-delà de la visite commentée, les demandes invitaient l'équipe d'accueil qui avait participé à la conception de la bibliothèque à plus de précision. Au point qu'à ce jour, après que trois cent dix-huit groupes aient été accueillis hors des heures d'ouverture en 1977, il n'est plus de visite-type, de modèle d'accueil de groupe. Les participants, de plus en plus motivés, orientent l'entretien vers tel ou tel thème. Le dialogue diffère d'un groupe à l'autre selon les préoccupations de chacun.

L'accueil par groupes de quinze à vingt personnes (voire plus légers) permet en réalité toutes les expériences pédagogiques d'initiation à la lecture de l'imprimé ou de l'image, de collecte et d'exploitation de documents rassemblés sur un sujet particulier.

BIP B.P.I. — Le service des réponses par téléphone.

Avant même que la B.P.I. ne mette au point un véritable système de recherche documentaire, il était bon de pouvoir tester les questions les plus diverses du public et de vérifier que les fonds de la bibliothèque permettaient la plupart du temps d'y répondre en un délai raisonnable.

Pour limiter la demande durant cette première étape, il fut décidé que seules les questions par téléphone et les questions formulées par lettre recevraient une réponse par les mêmes voies. Ainsi 4 973 demandes furent satisfaites en 1977 sur les 42 semaines de fonctionnement de ce service (dont 240 seulement par écrit).

Moyens financiers de la B.P.I. en 1977.

La B.P.I. étant un établissement autonome, son budget est indépendant de celui du Centre.

Le tableau qui suit donne le budget de la B.P.I. pour 1977.

Il faut noter :

1. — Que les charges salariales, à l'exception des vacataires, sont supportées directement par le budget du ministère de la Culture et de l'Environnement.
2. — Que les charges d'entretien du bâtiment sont intégrées en totalité dans le budget du Centre.

B.P.I. — Budget 1977 (en millions de francs)

Dépenses		Recettes	
Première section (fonctionnement)		Première section	6,788
Salaires, vacations indemnités	0,996	Subvention	
Impôts et taxes	0,046		
Travaux, fournitures	5,175		
Transports, déplacements	0,130		
Emploi de ressources affectées	0,137		
Autres dépenses budgétaires	0,281		
Deuxième section (investissements)		Deuxième section	
Opérations en capital	2,523	Subvention	2,500
Total dépenses	9,288	Total recettes	9,288

4. / L'I.R.C.A.M.

L'Institut de recherche et de coordination acoustique/musique est une association à but non lucratif dirigée par Pierre Boulez. Il est lié au Centre Georges Pompidou par une convention en date du 30 décembre 1976. Les liens qui unissent l'I.R.C.A.M. au Centre Georges Pompidou entrent dans le cadre des missions dévolues au Centre par le législateur : assurer le fonctionnement et l'animation d'un ensemble culturel consacré à toutes les formes de la création artistique, notamment dans le domaine de la recherche acoustique et musicale. Contrairement aux autres départements et organismes du Centre qui remplissent des fonctions bien connues du public, l'I.R.C.A.M. s'aventure sur un terrain presque inexploré, celui de la collaboration entre musiciens et scientifiques dans le but de mettre à la disposition de la création musicale les ressources de la technologie d'aujourd'hui.

L'I.R.C.A.M. se propose :

- d'inventorier systématiquement les possibilités nouvelles qu'offrent aux compositeurs et interprètes les techniques scientifiques récentes de production de sons nouveaux,
- de mettre les musiciens, que leur formation n'a pas préparé à utiliser ces nouvelles ressources, en mesure d'appréhender la démarche des scientifiques qui en assurent le maniement et, par un travail en commun, de l'influencer en vue d'en tirer le meilleur profit pour la création musicale,
- de diffuser, dans un public aussi large que possible, les résultats de ces recherches, tant à Paris que dans le reste de la France et à l'étranger.

L'I.R.C.A.M. est donc un rendez-vous où travaillent ensemble compositeurs, interprètes et chercheurs de différentes disciplines et où se trouvent regroupés, pour la première fois dans le monde, un ensemble de moyens très divers : studios d'enregistrement, laboratoires, ateliers de lutherie et d'électronique, équipement informatique et électro-acoustique, espace d'expérimentation et de spectacle.

L'I.R.C.A.M. est divisé en cinq départements confiés chacun à un compositeur :

- Ordinateur (Jean-Claude Risset)
- Instruments et Voix (Vinko Globokar)
- Electro acoustique (Luciano Berio)
- Diagonal (Gérald Bennett)
- Pédagogie (Michel Decoust)

Le bâtiment.

La décision de créer l'I.R.C.A.M. et d'inclure ainsi la recherche musicale parmi les activités du Centre est postérieure au concours d'architecture et au choix du projet lauréat. Il n'a donc pas été possible — à la fois pour des raisons de place et pour des raisons d'acoustique — d'intégrer l'I.R.C.A.M. au bâtiment principal. D'où la décision de construire en sous-sol, entre le Centre et l'église Saint-Merri, un bâtiment autonome d'une surface de 3 000 m², profond de seize mètres en son point le plus bas. Outre les studios et les laboratoires de recherche, ce bâtiment abrite une salle expérimentale — l'espace de projection — haute de quatorze mètres, large de dix-sept mètres et longue de vingt-cinq mètres (capacité : quatre cents personnes). Equipé d'un plafond mobile en trois éléments et de panneaux prismatiques qui correspondent à des acoustiques différentes, cet espace permettra de procéder à de nombreuses expériences scientifiques, de documenter le public sur les recherches poursuivies à l'I.R.C.A.M. et de donner des spectacles musicaux utilisant toutes les ressources de la salle et des divers studios.

L'installation des chercheurs et des musiciens dans le bâtiment s'est effectuée au mois de septembre 1977 ; l'ouverture au public se fera dans le courant de 1978.

Bilan des recherches.

Malgré ce décalage entre la construction de l'I.R.C.A.M. et celle du Centre, les premières recherches ont pu démarrer dès octobre 1975 dans les locaux provisoires constitués par l'ancienne école de la rue Saint-Merri.

Parallèlement aux manifestations publiques « Passage du vingtième siècle » et journées en province, l'I.R.C.A.M. a mené en 1977 une importante activité de recherche qui a porté sur les thèmes suivants :

- *Synthèse digitale sur ordinateur à usage général.*
- L'I.R.C.A.M. a développé son propre système de synthèse de Son à partir du programme MUSIC V. Cette



Le département ordinateur de l'IRCAM.

mise au point importante facilitera l'accès des compositeurs à l'ordinateur. Ce système va être prochainement traduit pour un ordinateur plus petit, le PDP 11, dont beaucoup de studios commencent à s'équiper. C'est dire que ce programme pourra être utilisé non seulement à l'I.R.C.A.M. mais dans d'autres institutions : par exemple, le G.R.M. (Groupe de recherches musicales).

Ont été développés des programmes pour le mixage et la réverbération digitale du son, pour la construction de différents filtres digitaux et pour l'analyse et la synthèse de la parole. Ce dernier programme représente un progrès considérable dans la synthèse de la voix qu'il est maintenant difficile de distinguer de la parole réelle.

• *Synthèse digitale par des appareils spécifiques.*

La mise au point dans le département de Luciano Berio d'un système comprenant soixante-quatre oscillateurs et cent vingt-huit générateurs d'enveloppes permet la synthèse de soixante-quatre voix indépendantes en temps réel. Le prototype du système définitif est actuellement à l'étude. Luciano Berio utilisera ce puissant potentiel pour la seconde partie de l'opéra commandé par la SCALA pour le deux centième anniversaire de sa fondation.

• *Etudes psycho-acoustiques.*

Grâce à des programmes de tests et de mesure utilisant l'ordinateur, une représentation graphique multidimensionnelle des timbres permet d'explorer l'espace perceptuel. Ce système peut servir d'outil scientifique au psychologue, mais également de « bloc d'esquisses » pour le compositeur.

Un symposium international sur la psycho-acoustique a réuni au Centre Georges Pompidou, du 11 au 13 juillet, deux cents spécialistes de cette nouvelle discipline.

• *Etudes instrumentales.*

Une recherche sur la respiration circulaire (instruments à vent) est achevée. Sont en cours actuellement deux

études sur la perception des sons multiphoniques et sur les capteurs destinés à permettre « l'Interface » entre l'instrument et divers appareils de transformation du son, ainsi que l'ordinateur.

Des relations très étroites entre départements aboutissent peu à peu à l'utilisation croissante des techniques numériques et à l'inter-connection de tous les systèmes de synthèse de sons. Cela signifie que les équipements traditionnels — tels les synthétiseurs — sont en passe d'être remplacés par un ensemble de modules (ordinateurs miniaturisés) qui permettent des fonctions variées (analyse, synthèse, enregistrement, filtrage, réverbération) et qui tendent à donner au compositeur un contrôle du son de plus en plus général et précis. A moyenne échéance (fin 1978 ou 1979), ces systèmes deviendront portables et pourront être utilisés sur scène à l'I.R.C.A.M. et à l'extérieur.

Moyens financiers de l'I.R.C.A.M. en 1977.

I.R.C.A.M. — budget 1977 (en millions de francs)

Fonctionnement	11,06
financé à concurrence de : par le Centre Georges Pompidou	10,6

Pour mémoire : Manifestations Passage du XX ^e siècle (Budget du Centre)	2,6
---	-----

(hors charges de personnel)

Les charges d'entretien du bâtiment étant intégrées dans le budget du Centre elles n'apparaissent pas dans ce tableau.



Séance de travail de l'Ensemble Intercontemporain dans la grande salle du Centre : « Le temps musical ».

3. / Gestion du Centre en 1977

Les services communs.

Les services administratifs

Le service financier

Le service de coordination des manifestations et de
gestion des espaces communs

Le service bâtiment et sécurité

Les services Administratifs

Les services Administratifs comprennent : le service du Personnel, le service des Commandes, les services *Généralistes*, le *Courrier*, le *Pool dactylographique* et le service Documentation-archives. S'agissant du service du Personnel, outre la gestion du personnel permanent et vacataire du Centre et l'organisation du recrutement, celui-ci a orienté son activité en 1977 sur deux secteurs particuliers : la Formation professionnelle et les Affaires médico-sociales.

La formation professionnelle :

Trois types d'activités ont été menés en 1977.

- En janvier 1977, avant l'ouverture du Centre au public, la formation de cent quinze personnes pour l'accueil et la surveillance et pour la billetterie, sous forme de stage intensif de trois semaines à temps complet.
- La formation dite « spécifique » tout au long de l'année, de quatre-vingt-huit personnes pour l'accueil et la billetterie de février à décembre, et de quarante-cinq personnes de mars à juillet et soixante-quinze d'octobre à novembre pour la sécurité.
- La formation professionnelle continue proprement dite de quatre-vingts personnes pendant neuf mois à raison de huit heures par personne et par mois pour le perfectionnement en langues et de cent seize personnes en stages extérieurs à raison de quatre-vingts heures par personne et par an en moyenne, mais dont vingt-huit heures seulement par personne et par an ont été prises sur le temps de travail.

A cela s'ajoutent vingt séances d'une heure tous les quinze jours, dites de « Connaissance du Centre » qui ont intéressé en moyenne cinquante personnes chaque fois.

Le temps consacré à la formation en 1977 a été :

- | | |
|--|---------------|
| A) stage initial de janvier 1977 | 14 145 heures |
| B) formation spécifique | 11 240 heures |
| C) formation professionnelle continue | 14 497 heures |

La formation continue pendant le temps de travail a donc représenté en 1977, 0,72 % du temps total travaillé du Centre ; l'ensemble : formation spécifique (compte non tenu du stage initial de janvier) et formation continue (pendant les heures de travail) a représenté 1,57 % du temps total travaillé.

En formation continue la durée moyenne de formation par personne et par an est de :

- 28 heures pour les stages organisés à l'extérieur du Centre, et de :
- 72 heures pour les cours de langues donnés au Centre même.

Affaires Médico-sociales.

Le bureau des Affaires sociales a été créé à l'ouverture du Centre. 1977 a donc été une période d'installation et d'organisation.

Les Affaires sociales : Une assistance sociale, a vu cinquante personnes en moyenne par mois, pour des

problèmes très divers (problèmes psychologiques, interventions auprès d'écoles, hôpitaux, services de logements, contacts avec des assistantes sociales de la Mairie, de la Caisse nationale des allocations familiales..., renseignements sur congés, droits sociaux, colonies de vacances, etc...).

Il a été traité au sein du bureau des Affaires sociales environ cinquante dossiers concernant des prestations familiales diverses par mois, et une centaine de dossiers concernant la Mutuelle.

En outre, le bureau des Affaires sociales a créé, au cours de l'année 1977, un atelier du mercredi pour les enfants du personnel : au Grand Palais pour les enfants de quatre à six ans et à l'Atelier du Chaudron (Cartoucherie de Vincennes) pour les plus grands. Ces ateliers ont permis à vingt-cinq enfants par mercredi de profiter des activités proposées.

Il a été également créé une permanence de consultations juridiques gratuites pour le personnel, assurée par une Avocate à la Cour tous les lundis matin (cinq à six personnes viennent en moyenne à chaque consultation).

En ce qui concerne *l'infirmerie*, elle a également été installée au début de l'année 1977, avec un médecin et trois infirmières. Le Médecin du Travail a vu 844 personnes en visites médicales au cours de l'année (visites d'embauche, annuelles, de reprise de travail et visites spontanées).

Il a en outre régulièrement visité, en liaison avec l'assistante sociale et les infirmières, les locaux où travaille le personnel, en interrogeant les intéressés sur leurs conditions de travail. Ses réflexions et conclusions ont fait l'objet de deux rapports.

Les infirmières ont convoqué et constitué les dossiers médicaux de 844 personnes vues au cours de l'année par le médecin. Elles ont vu en moyenne environ sept employés du Centre par jour pour soins divers et procédé aux premiers soins pour une soixantaine d'accidents de travail bénins. Elles ont aussi effectué des soins sur une soixantaine d'employés des entreprises travaillant pour le Centre et sur une centaine de visiteurs.

Le service Financier

Le service de Programmation et de gestion budgétaire est devenu, en novembre 1977, le service Financier du Centre.

Les missions de ce service sont désormais les suivantes :

1. Il effectue la prévision de l'ensemble des dépenses et des recettes du Centre en vue d'établir le projet de budget et de définir le montant des subventions versées aux organismes associés. Il exerce le contrôle de l'exécution du budget.
2. Il assure l'ordonnancement des dépenses et des recettes du Centre. A ce titre, il tient la comptabilité générale du Centre et informe les départements et services de leur situation comptable. Il est responsable de la comptabilité matière et vérifie l'état des inventaires.
3. Il exerce un rôle de conseil financier, économique et commercial auprès du Président du Conseil de Direction du Centre, des Directeurs d'organismes associés et de Départements, notamment en vue d'assurer la cohérence entre les objectifs et les moyens généraux du Centre dans son ensemble.
4. Il est chargé de centraliser les statistiques de toutes natures, financières ou non, et de faire toute étude ou synthèse sur les résultats d'activités.

En 1977, les actions entreprises en matière d'organisation et de gestion budgétaire ont été poursuivies.

L'accent a été mis sur la simplification des procédures et notamment les modalités d'engagement des dépenses dans le sens d'une plus grande responsabilité donnée aux départements et services.

En 1977, le service a traité plus de 15 000 engagements suivis des factures qui ont été, à partir du mois de juin 1977 entièrement saisis par le centre de calcul du Centre, sur un ordinateur C.I.I. — H B 7.740 ce qui a nécessité un temps de connexion avec le terminal d'environ cent heures par mois.

Ce service comprend douze personnes et est formé de quatre divisions :

- comptabilité ordonnateur,
- ordonnancement des factures,
- gestion comptable,
- contrôle de gestion.

En plus de ses activités financières, le service Financier a centralisé et effectué la synthèse des résultats de fréquentation du public.

Il a également réalisé trois enquêtes sur échantillon en mars, juillet et décembre qui ont permis de mieux connaître le public du Centre et d'affiner les éléments chiffrés fournis par les machines-compteurs.

Le service de Coordination des manifestations et de gestion des espaces communs

Le service de Coordination des manifestations et de gestion des espaces communs, c'est-à-dire : espace des grandes manifestations temporaires au cinquième étage, forum, petite et grande salles, place, est chargé de coordonner l'application des décisions prises en ce domaine par le Conseil de Direction.

Il a organisé son activité à partir de deux plannings :

- l'un général, permettant de visualiser dans le temps et dans les lieux le déroulement des diverses manifestations organisées à l'initiative des départements, organismes associés et services du Centre.
- Ce planning indique la programmation dans les espaces du Centre ainsi qu'à l'extérieur (concerts de l'I.R.C.A.M., expositions itinérantes...) en province et à l'étranger.

Il renseigne également sur :

- la superficie exacte des espaces utilisés,
- le nom du Commissaire de chaque manifestation,
- la tarification,
- la catégorie d'inauguration.

Il permet en outre d'appréhender les incidences de la programmation : complémentarité des thèmes, simultanéité d'ouverture et d'apporter en conséquence des aménagements au calendrier.

Il est complété pour les manifestations importantes se déroulant dans les Espaces communs et en particulier dans le forum, le cinquième étage et sur la place Beaubourg, par des plannings détaillés établis en liaison avec les responsables des manifestations et ceux des différents services du Centre.

- L'autre planning est un programme mensuel diffusé le 15 de chaque mois pour le mois suivant, établi par journée, et qui indique le déroulement chronologique des manifestations dans les espaces.

Il est complété par un plan des différents niveaux indiquant l'implantation des manifestations dans le bâtiment.

Une réunion mensuelle de coordination permet aux différents interlocuteurs, non seulement de préciser leur programmation mais d'échanger des points de vue à ce sujet.

S'agissant de la gestion des Espaces communs, le service a assuré :

- la gestion du budget « manifestations/rencontres » et celui de la série des concerts de l'I.R.C.A.M., « *Passage du XX^e siècle* »,
- la gestion du personnel administratif, d'accueil et de surveillance et technique attaché aux Espaces communs (grande salle, petite salle — forum — cinquième étage),
- la gestion des locations de salles et des ateliers d'artistes,
- la coordination nécessaire à l'implantation de manifestations ponctuelles sur la place Beaubourg,
- la saisie des données en matière de fréquentation.

Le service Bâtiment et sécurité

Sur le plan de la sécurité.

L'importance du public qui a fréquenté le Centre a nécessité le recours à des renforts extérieurs pour pouvoir canaliser pendant les six premiers mois le flot des visiteurs, ainsi que l'augmentation des effectifs d'agents de sécurité permanents.

A la fin de l'année, les effectifs étaient de quatre-vingt-quatorze personnes dont soixante-dix-neuf agents de sécurité et quinze pompiers.

La présence de plusieurs chantiers d'achèvement du bâtiment et la mise en service progressive de certains éléments de fonctionnement ont nécessité d'une part, la présence d'agents de sécurité en des points névralgiques (issues de secours sans dispositif automatique de déverrouillage), et d'autre part la limitation du nombre de visiteurs pouvant accéder simultanément aux différents niveaux en attendant que les dispositifs de protection puissent être actionnés automatiquement sur simple détection et non plus manuellement.

Les difficultés rencontrées lors de l'ouverture se sont progressivement résorbées au cours de l'année.

Sur le plan du bâtiment.

L'afflux du public a mis à l'épreuve les matériels du Centre. C'est la raison pour laquelle il a été décidé d'une part, de passer pour certains matériels particulièrement délicats, des contrats d'entretien avec garantie totale (ascenseurs et détecteurs d'incendie), d'autre part, d'avoir recours à des entreprises extérieures susceptibles d'apporter en des moments opportuns et en des points particuliers les renforts nécessaires. C'est le cas notamment pour le nettoyage et la maintenance.

Le volume des affaires à traiter a rendu indispensable l'étoffement du service par la création de trois cellules « travaux », « études » et « marchés » ainsi que par la création d'un poste de responsable du bâtiment, parallèlement à celui existant pour la Sécurité.

En outre, le service Bâtiment et sécurité a assuré en 1977 les opérations suivantes :

- établissement et suivi des marchés et commandes de travaux intéressant le service,
- prise en charge du mobilier de l'ensemble du Centre,
- contrôle et organisation des vestiaires,
- contrôle technique des concessionnaires,
- contrôle des manifestations et expositions en matière de respect des règles de sécurité.

3. / Gestion du Centre en 1977

Les services de production.

Le service Edition-diffusion,
Le service Informatique,
Le service Audio-visuel.

Ces trois services, outre le rôle qu'ils jouent au Centre au même titre que les autres départements, services ou organismes, mettent en œuvre les capacités dévolues au Centre par les textes constitutifs de faire les actes de commerce nécessaires à l'accomplissement de ses missions.

Le service Édition-diffusion

Le service Edition-diffusion a comme objectifs principaux :

- la coordination, la réalisation et la diffusion de catalogues, d'affiches et de documents conçus par les différents départements à l'occasion de leurs manifestations,
- la production de publications en rapport avec l'art et la culture du vingtième siècle.
- la réalisation de différents documents conçus par le service des Relations extérieures pour faire connaître le Centre,
- des actions communes avec d'autres maisons d'édition, comme par exemple l'édition de la revue « *Traverses* » avec les Editions de Minuit,
- l'organisation, la gestion et la promotion des ventes, soit directement, soit par l'intermédiaire de librairies (Flammarion), par correspondance ou sur les lieux d'exposition, en France et à l'étranger.

Les publications du Centre comprennent, pour l'essentiel, les catalogues des expositions qu'il organise, mais également des lithographies, des affiches, des diapositives, des jeux, des index, des livrets d'information sur les produits, des cartes postales.

Le service Edition-diffusion est en liaison directe avec

le service Edition du C.C.I. pour la fabrication et la promotion des produits de ce département.

En ce qui concerne les organismes associés, les conventions passées entre eux et le Centre stipulent que des accords de programme sont conclus pour l'édition et la diffusion des ouvrages de l'I.R.C.A.M. et de la B.P.I.

La vente de ces publications s'effectue soit dans la librairie du rez-de-chaussée, soit sur le lieu des expositions, soit encore par l'intermédiaire des Editions Flammarion en ce qui concerne la vente des catalogues aux libraires français et par le service Edition-diffusion lui-même, en ce qui concerne la vente de l'ensemble de ses publications aux particuliers, aux institutions et aux libraires étrangers.

La campagne de vente par correspondance a été poursuivie en 1977.

En 1977, le service Edition-diffusion a réalisé :

- 39 catalogues (*Duchamp, Paris-New York, La Ville et l'Enfant* etc.)
- 30 affiches et posters
- 9 petits journaux d'exposition
- 6 cartes d'invitation
- 84 cartes postales
- 15 dépliants
- 1 brochure calendrier des manifestations
- 8 fiches pédagogiques
- 2 fiches scolaires
- 4 fiches d'expositions itinérantes
- 3 numéros Revue « *Traverses* »
- 2 lettres d'information
- 2 sérigraphies
- 1 jeu de 32 cartes : *Le jeu de la Ferme*
- Cartes de vœux du Centre Georges Pompidou
- 1 cassette magnétique
- 2 livrets de diapositives.

Service édition-diffusion : budget 1977

Fonctionnement

Situation au 16 février 1978 (en millions de francs)

Charges		Produits	
Frais généraux	0,10		
Coût de production (par concepteur)		Recettes (par concepteur)	
services communs	0,48	services communs	0,56
M.N.A.M.	3,57	M.N.A.M.	0,85
C.C.I.	1,14	C.C.I.	0,46
I.R.C.A.M.	0,15	I.R.C.A.M.	0,03
B.P.I.	0,40	B.P.I.	0,03
Total	5,74	Total	1,93
Frais de diffusion	0,16	Cessions internes	0,70
		Autres ventes	0,10
		Autres recettes (participation des concepteurs)	0,06
		Total	2,79
		Subvention d'équilibre	3,21
Total charges	6,00	Total produits	6,00

hors personnel.

Le service Informatique

L'année s'est caractérisée par la mise en place des moyens informatiques dans les locaux du Centre :

- regroupement des équipes d'étude et développement et renforcement de l'équipe d'exploitation ;
- création et mise en exploitation du Centre de calcul y compris la téléinformatique et l'atelier de saisie des données spécialisées ;
- basculement de l'ensemble des applications sur le matériel du Centre ;
- mise en place du système de facturation des services.

Les applications informatiques du Centre Georges Pompidou sont désormais traitées en quasi-totalité par les moyens propres au Centre.

- les bordereaux bibliographiques rédigés par les bibliothécaires de la B.P.I. sont mis sur support informatique par l'atelier de saisie des données, les fichiers constitués sont ensuite traités selon un plan de production sur l'ordinateur 7740 dont les imprimantes éditent les catalogues auteur, titre, matière et topographique mis à la disposition de l'utilisateur dans les différents ensembles de lecture de la B.P.I.

- les engagements de dépenses et les factures du Centre sont saisis journalièrement directement par les comptables du service Financier sur un terminal relié au Centre de Calcul. Le budget est ainsi tenu à jour en temps réel, tant selon le plan comptable de l'établissement que selon la nomenclature analytique. Des états reflétant la situation à différents niveaux sont produits selon un planning régulier.

- Les services financiers de l'I.R.C.A.M. sont également dotés d'un terminal offrant les mêmes services ;

- le public s'adressant au personnel du C.C.I. peut accéder à la base des données du système d'information sur les produits selon un système de recherche documentaire en temps réel utilisant deux terminaux d'ordinateur et une imprimante reliés au Centre de calcul.

- Les fichiers d'adresses de personnes et d'organismes servant à l'envoi de documents et aux invitations, sont gérés sur l'ordinateur du Centre. Le fonds atteint 37 439 adresses au 31 décembre 1977.

Budget 1977 — Fonctionnement.

Situation au 2 février 1978 (en millions de francs).

Charges		Produits	
gestion générale	0,02	recettes externes	
études	1,52	(Organismes associés	0,92
exploitation	2,04	I.R.C.A.M et B.P.I.)	
		recettes internes	
		dont	
		C.C.I.	0,57
		service Financier	0,87
		fichier adresses	0,19
		total	1,63
total	3,58	total général	2,55

(Hors personnel, hors investissement).

Le service Audio-visuel

Au cours de l'année 1977, l'activité du service Audio-visuel a été consacrée :

- d'une part, à la mise en place et au lancement des outils de production et des moyens de diffusion,
- d'autre part à la réalisation de nombreuses productions en liaison avec les différents organismes et départements du Centre.

Lancement des outils de production et des moyens de diffusion.

Après avoir achevé au premier semestre 1977 les réceptions, vérifications, contrôles et essais engagés en 1976, le lancement des différents ateliers a pu avoir lieu dès l'ouverture du Centre mais de façon progressive : les studios et installations de télévision ont pu démarrer en juin 1977, le studio son également, le laboratoire photographique dès juillet pour le noir et blanc et en décembre pour la couleur.

En même temps que s'effectuait ce lancement, la mise sur pied du service de maintenance et des procédures d'exploitation a été faite de juin à septembre et a eu des résultats dès l'automne. En effet, le service s'avérait en octobre tout à fait à même de suivre à la fois l'entretien de la Bibliothèque, de l'exposition *La ville et l'enfant* et du spectacle Berio pour ne parler que des demandes les plus marquantes.

Les installations de sonorisation ont été testées tout au long de l'année, une étude particulière est menée sur les salles de cinéma, elle sera appliquée en 1978.

La télévision interne du Centre a démarré efficacement et avec succès en décembre 1976. Le service développe les outils d'information du public notamment en participant à la rédaction du forum information.

L'ensemble des activités d'études et d'équipements du service Audio-visuel menées en 1976 a débouché directement sur l'exploitation en 1977 prouvant son efficacité et sa qualité.

Après un an d'exploitation de l'ensemble des systèmes audio-visuels, la valeur et l'intérêt des solutions techniques retenues se confirme tant en ce qui concerne les matériels que les personnels et les procédures.

Outre les équipements servant aux services de documentation (lecteurs de diapositives, de microdocuments, de vidéocassettes, de bandes ou disques sonores, etc...) le Centre dispose désormais :

- en équipements fixes de diffusion :
d'un système de télévision couleur doté d'un studio, d'une régie et d'une télédistribution à neuf canaux pour le bâtiment et la place ;
— d'un système de sonorisation ;
— de deux salles de projection équipées pour le 35 et le 16 mm ;
— de cinq salles de projection équipées pour le 16 mm, le super 8 et la vidéo ;

— d'une salle de spectacle polyvalente équipée de régies son, film et traduction simultanée.

• en équipements de production :

- d'un laboratoire photographique et d'un studio,
- d'un atelier audio-visuel et post-production film (montage, banc-titre),
- d'un studio non équipé pour la post-synchronisation,
- d'un atelier de vidéo légère,
- d'un centre de prêt de matériel.

Productions.

La production du service Audio-visuel a été très intense en 1977. Elle comprend soixante-quinze titres : montages audio-visuels en majorité, mais également films et montages vidéo.

Cette production a été réalisée pour les différents départements et organismes du Centre, mais aussi pour des partenaires extérieurs tels l'U.N.E.S.C.O., Antenne 2, l'Assistance publique ou l'I.N.A.

Parmi les montages audio-visuels le plus important a été consacré à « *La voix des voies* » de Luciano Berio.

En ce qui concerne les films, outre une série réalisée dans le cadre de l'exposition « *La ville et l'enfant* » on retiendra une production consacrée au thème *Paris-New York*.

Les productions vidéos ont porté sur la réalisation de dix cours de langues pour la médiathèque de la B.P.I. mais aussi sur des artistes ou des expositions et ont permis la réalisation en collaboration avec Antenne 2 d'une série d'émissions réparties sur une semaine : « *En direct du Centre Georges Pompidou* ».

Budget 1977 — Fonctionnement.

Situation au 28 février 1978 (en millions de francs)

Charges		Produits	
coordination	0,11	recettes externes	0,60
production	1,44	(Organismes associés	
exploitation	1,39	I.R.C.A.M. et B.P.I.)	
matériel	1,29		
diffusion	0,10	recettes internes	
total	4,33	dont	
		services communs	0,88
		M.N.A.M.	0,47
		C.C.I.	1,50
dépenses internes	0,58	I.R.C.A.M. interne	0,30
(vacations, cachets)		total recettes internes	3,15
total des charges	4,91	total des produits	3,75

(Hors personnel ; hors investissement).

3. / Gestion du Centre en 1977

L'Agence comptable.

L'Agence comptable

Avec l'ouverture du Centre au public, l'Agence comptable a connu un fort accroissement de son activité se traduisant par un doublement des opérations effectuées par rapport à l'année 1976 et par un triplement de l'effectif total du personnel qui comprend plus de quarante personnes puisque tout le personnel de Caisse, caissiers et agents de Caisse, est désormais rattaché à l'Agence comptable.

L'activité de l'agence a porté principalement en 1977 :

- **en matière de recettes** : sur la perception des droits d'entrée et le recouvrement des ventes et produits divers ;
- **en matière de dépenses** sur les opérations liées aux manifestations inaugurales d'une part et à l'achèvement de la construction et de l'équipement d'autre part.

Dans ce domaine, malgré les difficultés rencontrées en matière de vérification sur pièces et les délais de règlement, les rapports du Centre avec ses fournisseurs se sont améliorés.

Si le mandatement et la paie des vacataires sont effectués sur un petit ordinateur Olivetti, la comptabilité générale s'effectue encore manuellement. Des projets en cours d'étude avec le service Financier et le service Informatique laissent présager des modifications importantes dans l'avenir.

Annexe 1

Budget du Centre Georges Pompidou 1977.**Présentation fonctionnelle (Hors construction).**

Charges		1977 Budget Primitif (en millions de francs)	1977 Budget modifié (1)
A)			
Personnel (Emplois budgétaires)		53,1	52,1
Bâtiment		21,9	30,2
Amortissement		1,5	1,5
Total A :		76,5	83,8
B)			
	Présidence	1,8	3,5
	Service Financier et Agence Comptable	0,6	0,6
	Administration et Services Généraux	2,1	3,4
	Loyers et charges	1,3	2,5
	Formation et Activités sociales	1,9	1,7
Relations extérieures	Accueil du Public	0,5	0,7
	Relations Publiques	2,2	2,0
	Promotion Public	2,1	1,8
Activités culturelles communes	Atelier des Enfants	1,8	1,8
	Manifestations culturelles	2,7	2,7
	Recherche	1,1	1,1
	Informatique de création	0,2	0,5
Autres services	Édition	5,1	5,2
	Audio-visuel	5,4	5,0
	Informatique	1,6	2,3
Total B :		30,4	34,8
C)			
M.N.A.M.	Fonctionnement	4,8	5,1
	Manifestations (Aquisitions Œuvres d'Art, pour mémoire)	7,3	8,1
		(7,6)	(8,8)
		12,1	13,2

C.C.I.	}	Fonctionnement	3,7	3,7
		Manifestations	4,2	4,6
			7,9	8,3
I.R.C.A.M. (subvention)	}	Personnel	6,5	6,5
		Fonctionnement	3,1	2,6
		Manifestations	1,0	2,9
			10,6	12,0
B.P.I. (subvention)	}	Manifestations	0,7	0,9
Total C :			31,3	34,4
D) Ajustement pour facturations internes				
			— 6,2	— 6,3
Total Charges Fonctionnement A + B + C — D			132	146,7
Charges d'Equipement AP = CP			0,5	4,7
Total général des charges			132,5	151,4
Produits :				
Subventions de l'État			118,6	118,3
Recettes propres			13,9	15,7
Prélèvement Fonds roulement			—	17,4
Total général produits			132,5	151,4
Ecart entre produits et charges :			—	—

(1) Compte non tenu des crédits reportés 76/77, suite à DM 1 de juillet 1977.

Annexe 2

**Loi n° 75-1 du 3 janvier 1975 portant création
du Centre national d'art et de culture
Georges Pompidou**

L'Assemblée nationale et le Sénat ont adopté,
Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur
suit :

Article 1. — Il est créé, sous forme d'établissement public national à caractère culturel doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière, un Centre national d'art et de culture portant le nom de Georges Pompidou.
Cet établissement public favorise la création des œuvres de l'art et de l'esprit : il contribue à l'enrichissement du patrimoine culturel de la nation, à l'information et à la formation du public, à la diffusion de la création artistique et à la communication sociale. Il conseille sur leur demande, notamment dans le domaine architectural, les collectivités locales ainsi que tous organismes publics ou privés intéressés. Il assure le fonctionnement et l'animation, en liaison avec les organismes publics ou privés qui lui sont associés, d'un ensemble culturel consacré à toutes les formes de la création artistique, notamment dans le domaine des arts plastiques, de la recherche acoustique et musicale, de l'esthétique industrielle, de l'art cinématographique, ainsi qu'à la lecture publique.

Article 2. — L'établissement public reçoit la garde de collections et d'œuvres d'art appartenant à l'Etat.
Les collections et œuvres d'art qu'il acquiert ou reçoit sont et demeurent propriété de l'Etat.

Article 3. — Pour l'exercice de certaines compétences qui lui sont attribuées, l'établissement public peut accomplir tous actes juridiques de droit privé ; il peut notamment prendre des participations financières, acquérir des droits de propriété littéraire ou artistique, faire breveter des inventions ou déposer des dossiers, modèles, marques ou titres de propriété industrielle et les exploiter suivant les modalités appropriées.

Article 4. — L'établissement public est administré par un président nommé par décret en conseil des ministres et par un conseil de direction. Le conseil de direction en vote le budget.

Le conseil de direction est composé des directeurs des départements de l'établissement public et, éventuellement, de représentants des organismes publics ou privés qui lui sont associés par convention.

Un conseil d'orientation consultatif donne un avis sur le projet de budget de l'établissement public et sur les lignes générales de son action culturelle. Ce conseil d'orientation comprend notamment des représentants des différents ministères, du Parlement, du conseil de Paris et du conseil d'administration du district de la région parisienne.

Article 5. — L'établissement public est placé sous la tutelle du ministre chargé des affaires culturelles. Celui-ci contrôle l'utilisation de ses ressources et, conjointement avec le ministre de l'économie et des finances, approuve son budget.

Article 6. — Dans chacune des deux assemblées, le rapporteur général de la commission des finances et deux représentants désignés, l'un par cette même commission et l'autre par la commission des affaires culturelles, disposeront des pouvoirs d'investigation les plus étendus, sur pièces et sur place, pour suivre et contrôler de façon permanente l'emploi des crédits inscrits au budget du Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou ; tous les renseignements d'ordre

financier et administratif de nature à faciliter l'exercice de leur mission doivent leur être fournis ils seront habilités à se faire communiquer tous documents de service de quelque nature que ce soit.

Article 7. — Sous réserve des dispositions particulières de la présente loi, le Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou est soumis au régime financier et comptable défini par le décret du 25 octobre 1935, instituant le contrôle financier des offices et établissements publics autonomes de l'Etat, les articles 14 à 25 du décret du 10 décembre 1953 relatif à la réglementation comptable applicable aux établissements publics nationaux à caractère administratif, et les articles 154 à 180 du décret du 29 décembre 1962 portant règlement général sur la comptabilité publique.

Article 8. — Un décret en Conseil d'Etat fixe les modalités d'application de la présente loi.

La présente loi sera exécutée comme loi de l'Etat.

Fait à Paris, le 3 janvier 1975,

Par le Président de la République :
Valéry GISCARD D'ESTAING

Le Premier Ministre,
Jacques CHIRAC

Le Ministre de l'Economie et des Finances,
Jean-Pierre FOURCADE

Le Ministre de l'Education,
René HABY

Le Secrétaire d'Etat à la Culture,
Michel GUY

Décret n° 76-83 du 27 janvier 1976 portant statut du centre national d'art et de culture Georges Pompidou

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre de l'économie et des finances, du secrétaire d'Etat à la culture et du secrétaire d'Etat aux universités,

Vu la loi n° 75-1 du 3 janvier 1975 portant création du centre national d'art et de culture Georges Pompidou ;

Vu l'ordonnance n° 45-1546 du 13 juillet 1945 portant organisation provisoire des musées des beaux-arts ; ensemble le décret n° 45-2075 du 31 août 1945 pris pour son application ;
Vu la loi de finances n° 63-456 du 23 février 1963, et notamment son article 60 ;

Vu le code des domaines ;

Vu le décret n° 53-1227 du 10 décembre 1953 relatif à la réglementation comptable applicable aux établissements publics nationaux, ensemble le décret n° 62-1587 du 29 décembre 1962 portant règlement général sur la comptabilité publique ;
Vu le décret n° 70-51 du 8 janvier 1970 portant statut du corps des conservateurs ;

Vu le décret n° 71-1148 du 31 décembre 1971 portant création de l'établissement public du centre Beaubourg, modifié par le décret n° 75-212 du 2 avril 1975 portant changement de nom dudit établissement ;

Vu le décret n° 76-82 du 27 janvier 1976 portant création de la bibliothèque publique d'information ;

Le Conseil d'Etat (section de l'intérieur) entendu,

Décète :

Art. 1^{er}. — L'établissement public du centre national d'art et de culture Georges Pompidou comprend deux départements : le musée national d'art moderne et le centre de création industrielle, ainsi que des services communs.

Le musée national d'art moderne cesse d'être inclus dans la liste des musées nationaux constituant la Réunion des musées nationaux telle qu'elle figure à l'article 1^{er} du décret du 31 août 1945.

Art. 2. — L'établissement public peut s'associer avec :

La bibliothèque publique d'information, établissement public autonome, créé par le décret susvisé du 27 janvier 1976 ;

Un institut de recherche et de coordination acoustique-musique (I.R.C.A.M.) dont le statut est approuvé par décret en Conseil d'Etat. Les subventions de l'Etat destinées à cet institut sont attribuées par l'établissement public ;

Eventuellement tous autres organismes qui contribuent aux diverses activités du Centre.

Les conventions d'association fixent notamment les modalités selon lesquelles les activités de ces divers organismes sont coordonnées avec celles des départements de l'établissement public et les modalités selon lesquelles ces organismes participent aux services communs.

TITRE I^{er}

Organisation

Art. 3. — Le président du Centre Georges Pompidou est nommé sur proposition du ministre chargé des affaires culturelles, par décret en conseil des ministres pour une durée de **trois ans** renouvelable. Il préside le conseil de direction.

Art. 4. — Le président est chargé de la direction de l'établissement public. A ce titre :

Il est responsable de son fonctionnement. Il prépare le règlement intérieur et s'assure que les activités des départements s'exercent dans le respect des orientations générales définies pour l'établissement public ;

Il prépare le projet de budget de l'établissement public ;

Il est l'ordonnateur principal des dépenses de l'établissement public. Il passe les marchés sous réserve des dispositions du titre III du présent décret concernant le statut des œuvres

d'art ainsi que les adjudications de travaux. Il passe les actes d'acquisition, d'échange, de vente et de transaction avec l'autorisation du conseil de direction ;

Il nomme à tous les emplois et il a autorité sur tout le personnel de l'établissement public ;

Il représente l'établissement public en justice, tant en demande qu'en défense ;

Il a les pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de l'établissement public, sous réserve des pouvoirs réservés au conseil de direction et au conseil d'orientation.

Art. 5. — Responsable de l'animation et du fonctionnement de l'ensemble culturel dont il coordonne les activités, le président du Centre Georges Pompidou est chargé d'organiser les activités dans les espaces communs. Il prépare le calendrier des manifestations et attribue les surfaces communes qui leur sont nécessaires.

Les services communs de l'établissement public du Centre Georges Pompidou sont placés sous son autorité.

Il est responsable de la sécurité, du bon ordre et de l'entretien des bâtiments ainsi que de leur gestion technique. Il assume ces responsabilités pour les organismes associés dans les conditions fixées par les conventions.

Art. 6. — Le conseil de direction de l'établissement public comprend, outre le président, qui a voix prépondérante en cas de partage, les directeurs de département, le directeur de la bibliothèque publique d'information et le directeur de l'institut de recherche et de coordination acoustique-musique, après création de cet institut, ainsi que, éventuellement, les directeurs des autres organismes associés.

Un commissaire du Gouvernement nommé par arrêté du ministre chargé des affaires culturelles et le contrôleur financier assistent aux délibérations à titre consultatif.

Les délibérations du conseil de direction sont exécutoires de plein droit si le commissaire du Gouvernement n'y fait pas opposition dans les dix jours qui suivent soit la réunion du conseil de direction s'il y a assisté, soit la réception du procès-verbal de la séance.

Cette opposition cesse d'avoir effet si, dans le délai d'un mois, elle n'a pas été confirmée par le ministre chargé des affaires culturelles.

Le conseil de direction se réunit au moins une fois par mois sur convocation du président ou à la demande de la majorité de ses membres.

Il établit le programme des activités de l'établissement public et approuve le calendrier des manifestations.

Il approuve le règlement intérieur présenté par le président. Il approuve les actes d'acquisition, d'échange, de vente et de transaction concernant les immeubles de l'établissement public.

Il arrête, sur proposition du président, l'organisation des services communs et veille à leur bon fonctionnement. Il donne son avis sur la nomination des directeurs des services communs et est tenu informé de la nomination des principaux collaborateurs des chefs de départements et organismes associés.

Le président soumet le budget de l'établissement public au conseil de direction qui le vote.

Art. 7. — Le conseil d'orientation de l'établissement public comprend :

Trois représentants de l'Assemblée nationale désignés par l'Assemblée nationale ;

Trois représentants du Sénat désignés par le Sénat ;

Un représentant du conseil de Paris désigné par le conseil de Paris ;

Un représentant du conseil d'administration du district de la région parisienne, désigné par le conseil ;

Cinq représentants du ministre chargé des affaires culturelles ;

Un représentant du ministre de l'éducation ;

Un représentant du secrétaire d'Etat aux universités ;

Un représentant du ministre de l'industrie et de la recherche ;

Huit personnalités françaises ou étrangères désignées par arrêté du ministre chargé des affaires culturelles ;

Trois représentants élus du personnel répartis en trois collèges selon la nature et la hiérarchie des fonctions.

Le conseil élit parmi ses membres un président pour une durée de trois ans.

Le président de l'établissement public, le commissaire du Gouvernement et le contrôleur financier assistent aux séances avec voix consultative.

Le conseil donne son avis sur l'orientation générale des

activités de l'ensemble culturel ainsi que sur le projet de budget de l'établissement public. Le président de l'établissement public lui soumet chaque année un rapport d'activité.

Art. 8. — Les directeurs de département sont nommés après avis du président par arrêté du ministre chargé des affaires culturelles.

Ils sont responsables de la politique artistique et culturelle de leur département dans le cadre des orientations générales définies aux articles précédents.

Ils peuvent être, par délégation du président, ordonnateurs délégués. Le président peut leur déléguer ses pouvoirs pour l'exécution des dépenses et la gestion du personnel relevant de leur département.

TITRE II

Dispositions administratives et financières

Art. 9. — Les immeubles construits par l'établissement public chargé de la réalisation du Centre, les terrains sur lesquels sont construits ces immeubles, ainsi que les meubles et équipements qui s'y attachent seront remis à l'établissement public du Centre Georges Pompidou.

En toute propriété en ce qui concerne les biens meubles et équipements à l'exception de ceux qui sont affectés à la bibliothèque publique d'information ;

En dotation, ou en gestion en ce qui concerne les immeubles.

Art. 10. — L'établissement public du Centre Georges Pompidou a la capacité juridique pour procéder aux opérations suivantes :

Acquérir ou exploiter tout droit de propriété littéraire ou artistique ;

Faire breveter toute invention ou déposer en son nom tout dessin, modèle, marque ou titre de propriété industrielle correspondant à ses productions ;

Valoriser selon toute modalité appropriée (mission, concession, etc.) les droits intellectuels ci-dessus mentionnés ;

Faire les actes de commerce nécessaires à l'accomplissement de ses missions ;

Procéder avec l'accord préalable du ministre de l'économie et des finances à des prises de participation ;

Procéder à des placements de fonds dans les conditions prévues aux articles 174 et 175 du décret du 29 décembre 1962 susvisé.

Art. 11. — Les conventions qui lient l'établissement public et les organismes associés sont approuvées par le ministre chargé des affaires culturelles.

Elles déterminent notamment :

1° Les locaux réservés à l'usage exclusif des organismes associés ;

2° Les conditions d'utilisation des locaux communs ;

3° Les modalités de la participation des organismes associés aux activités du Centre ;

4° Les modalités de l'assistance technique de l'établissement public à ces organismes pour l'exécution de certaines tâches administratives ;

5° Les règles selon lesquelles ces organismes auront recours aux services communs, notamment en ce qui concerne l'administration, l'informatique, l'audio-visuel, les services commerciaux ;

6° Les responsabilités en matière d'ordre et de sécurité ;

7° Le montant de la participation financière des organismes associés aux charges communes du Centre, ainsi que, éventuellement, la part des ressources de l'établissement public affectées à ces organismes.

Art. 12. — Les recettes de l'établissement public comportent :
Les subventions de l'Etat, des collectivités publiques ou de tous organismes publics ou privés ;

Les revenus des biens meubles et immeubles ;

Le produit des emprunts et des participations ;

Le produit des aliénations ;

Le produit des droits d'entrée ;

Le produit des activités commerciales et des concessions d'emplacements à des entreprises publiques ou privées ;

La rémunération des prestations de service qui pourraient être fournies à des personnes ou organismes publics ou privés ;

Les dons et legs.

Art. 13. — Les dépenses de l'établissement public comprennent les frais de personnel, de fonctionnement, d'équipe-

ment et d'une manière générale toutes les dépenses nécessaires à l'activité de l'établissement.

Elles comportent également les subventions que l'établissement public verse en accord avec les autorités de tutelle à des organismes publics ou privés.

Art. 14. — Un crédit global ouvert au budget de l'établissement public est inscrit à un chapitre spécial pour couvrir des actions spécifiques ou réaliser certaines opérations exceptionnelles, à l'exclusion des créations d'emplois budgétaires. Ce crédit est réparti par le président après délibération du conseil de direction et avis du contrôleur financier.

Art. 15. — Le régime financier et comptable défini par le décret susvisé du 10 décembre 1953 et les articles 154 à 179 du décret susvisé du 29 décembre 1962 et par l'article 60 de la loi de finances du 23 février 1963 relatif à la responsabilité des comptables publics est applicable à l'établissement public. L'établissement est également soumis au contrôle financier de l'Etat prévu par le décret du 25 octobre 1935. Les modalités de ce contrôle sont fixées par arrêté conjoint du ministre de l'économie et des finances et du ministre chargé des affaires culturelles.

Art. 16. — Le budget, les décisions modificatives soumises au conseil de direction, le compte financier, les acquisitions, aliénations et échanges d'immeubles sont approuvés par arrêté conjoint du ministre de l'économie et des finances et du ministre chargé des affaires culturelles.

Parmi les décisions modificatives du budget, sont subordonnées à une décision préalable du conseil de direction celles qui comportent soit une augmentation du montant total des dépenses, soit des virements de crédits entre la section des opérations en capital et la section de fonctionnement ou entre les chapitres de matériel et les chapitres de personnel. Les autres décisions modificatives sont prises par le président en accord avec le contrôleur financier. Elles sont exécutoires par provision et doivent être validées par le conseil de direction dans un délai maximum de trois mois.

Art. 17. — L'agent comptable est nommé par arrêté conjoint du ministre de l'économie et des finances et du ministre chargé des affaires culturelles.

Art. 18. — La réglementation des marchés de l'Etat est applicable aux marchés de l'établissement public, sauf dérogations prévues par décret en Conseil d'Etat.

TITRE III

Dispositions relatives au statut des œuvres d'art

Art. 19. — Le Centre national d'art et de culture Georges Pompidou reçoit, conformément à l'article 2 de la loi du 3 janvier 1975, la garde de collections et d'œuvres d'art appartenant à l'Etat ; il acquiert et conserve pour le compte de l'Etat les œuvres achetées sur les crédits dont il dispose, ainsi que les dons et legs qui pourraient lui être consentis. Ces collections et œuvres d'art sont inaliénables.

Art. 20. — A l'exception des œuvres mentionnées aux articles 21 et 22 ci-dessous, les collections du musée national d'art moderne déposées dans les locaux situés avenue du Président-Wilson, sont transférées dans les locaux situés sur le plateau Beaubourg.

Art. 21. — Les œuvres d'artistes nés avant 1870 ne seront pas transférées sauf décision conjointe du directeur des musées de France et du président du Centre Georges Pompidou.

Art. 22. — Les œuvres qui avaient fait l'objet de donations aux musées nationaux ou à l'Etat et qui se trouvent dans les locaux situés avenue du Président-Wilson à la date de publication du présent décret, continueront, si les donateurs ou leurs ayants droit en manifestent personnellement l'intention auprès du directeur des musées de France et du président du Centre Georges Pompidou avant le 1^{er} juin 1976, à y être présentées, dans des salles qui leur seront spécialement réservées.

Un transfert ultérieur de ces œuvres dans les salles situées sur le plateau Beaubourg pourra être décidé après accord entre les donateurs ou leurs ayants droit et le président du Centre Georges Pompidou.

Ces œuvres sont gérées par le Centre Georges Pompidou suivant les règles de la direction des musées de France. Un

conservateur des musées nationaux, détaché auprès du Centre Georges Pompidou et placé sous l'autorité du directeur du musée national d'art moderne, sera expressément affecté à cette gestion pour laquelle des crédits seront dégagés. Un membre du conseil d'orientation, spécialement désigné, est régulièrement informé de la gestion des salles sises avenue du Président-Wilson. Les prêts de ces œuvres pour des expositions temporaires, soit dans les locaux situés sur le plateau Beaubourg, soit dans tout autre musée, sont consentis suivant les conditions prévues dans les actes de donations et en tout état de cause suivant les usages de la direction des musées de France.

Les œuvres ayant fait l'objet de legs devront, sous réserve de l'interprétation de la volonté des testateurs, être transférées dans les locaux situés sur le plateau Beaubourg.

Art. 23. — L'acquisition à titre onéreux, sur les ressources du Centre Georges Pompidou, des œuvres destinées à faire partie des collections du musée national d'art moderne est décidée par le ministre chargé des affaires culturelles, après avis d'une commission d'acquisition.

Cette commission donne également son avis sur l'acceptation des dons et legs lorsqu'ils consistent en œuvres destinées à prendre place dans les collections du musée, ou en sommes d'argent expressément destinées à l'achat de ces œuvres.

Dans la limite de 10 p. 100 du budget annuel d'acquisitions, le directeur du musée national d'art moderne peut procéder directement à des achats d'œuvres d'art. Il rend compte de ces achats à la commission.

La composition et les modalités de fonctionnement de la commission d'acquisition des œuvres sont définies par arrêté du ministre chargé des affaires culturelles.

Art. 24. — Le président du Centre Georges Pompidou peut exercer au nom de l'État le droit de préemption sur les œuvres présentées en ventes publiques.

Les acquisitions par voie de retenue sur les objets présentés en douane à l'exportation sont prononcées, après examen par les conservateurs du Musée national d'art moderne, par le directeur des musées de France, à la demande du président du Centre Georges Pompidou.

Art. 25. — Le Centre Georges Pompidou est tenu de reverser à la direction des musées de France les œuvres inscrites sur ses inventaires cent vingt-cinq ans après la date de la naissance des artistes. Ces reversements peuvent être effectués avant ou après ce délai, sur décision du ministre chargé des affaires culturelles.

Les œuvres ainsi reversées sortent des inventaires du Centre Georges Pompidou et sont inscrites sur ceux de la direction des musées de France.

Art. 26. — Les inspecteurs généraux des musées de France sont appelés à contrôler la bonne gestion des collections, à vérifier la tenue des inventaires, aussi bien que le respect des règles applicables à la gestion des collections publiques.

Art. 27. — L'établissement public « Centre national d'art et de culture Georges Pompidou » se substituera, à une date fixée par décret, à l'établissement public chargé de sa réalisation créé par le décret du 31 décembre 1971. Les droits, biens et obligations de cet établissement lui seront alors transférés.

Art. 28. — Le ministre de l'économie et des finances, le ministre de l'éducation, le ministre de l'industrie et de la recherche, le secrétaire d'État à la culture, le secrétaire d'État aux universités et le secrétaire d'État auprès du Premier ministre (Fonction publique) sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 27 janvier 1976.

Jacques CHIRAC.

Par le Premier ministre :

Le ministre de l'économie et des finances,

Jean-Pierre FOURCADE.

Le ministre de l'éducation,

René HABY.

Le ministre de l'industrie et de recherche,

Michel D'ORNANO.

Le secrétaire d'État à la culture,

Michel GUY.

Le secrétaire d'État aux universités,

Alice SAUNIER-SÉITÉ

Le secrétaire d'État auprès du Premier ministre

(Fonction publique),

Gabriel PÉRONNET.



Centre National d'art et de culture Georges Pompidou.
75191 PARIS CEDEX 04

Crédit photographique :
Jean-Philippe Reverdot
Jean-Claude Planchet
Philippe Coqueux
Rémy Poinot
G. Meguerditchian
Service Audio-Visuel
Service Relations Publiques

Maquette :
Pierre-Louis Hardy

Réalisation :
Imprimerie de Busagny